

double 4
28
013

*J'étais
une fois...*

Saint-Gilles



1828 - 2003

Photo de la feuille de garde du début
Le village de Saint-Gilles vers les années 1920

Photo de la feuille de garde de la fin
Le village de Saint-Gilles en juin 1994

**Édition
et conception** Éditions Louis Bilodeau & Fils Ltée
780, rue King Ouest, bureau 220
Sherbrooke (Québec) J1H 1R7
(819) 569-8631

Infographie Préimpression Ad Hoc Le Groupe inc.

Impression Imprimerie DEBESCO

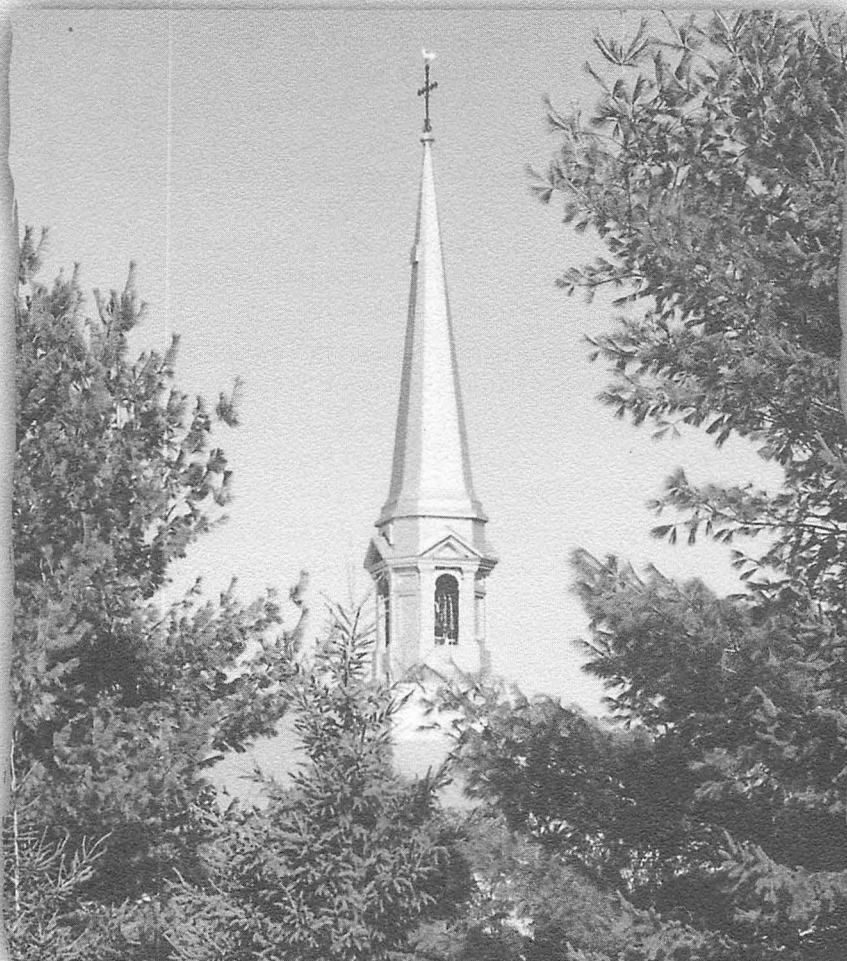
ISBN: 2-923034-01-5

Dépôt légal: 2^e trimestre 2003
Bibliothèque Nationale du Canada
Bibliothèque Nationale du Québec

Tous droits de reproduction, d'adaptation ou de traduction réservés.
ÉDITIONS LOUIS BILODEAU & FILS LTÉE
© MMIII

Il était une fois...

Saint-Gilles



Cet ouvrage est dédié à toute la population de Saint-Gilles, passée, présente et future,
ainsi qu'à ses familles et ses amis.

Seule la rose est assez fragile pour exprimer l'éternité

1828-2003

Armoiries de la municipalité de Saint-Gilles

*L'art héraldique n'admet que des symboles,
défend toute perspective et tout dégradé de couleurs.*

Tout doit être simple et clairement exprimé.

*Il faut juger du choix des motifs et
non de la perfection des dessins et des couleurs.*

*Les raisons qui ont dicté le choix des motifs et des symboles
des armoiries de Saint-Gilles
sont reliées à nos origines, notre histoire et notre territoire.*

*Les quatre symboles rouges du sommet
rappellent les peuples qui ont fondé Saint-Gilles :*

le lys : les Français ;

la tête d'aigle (tête héraldique) : les Allemands ;

la tête de lion (tête héraldique) : les Écossais ;

le trèfle : les Irlandais.

*La rivière Beaurivage qui traverse notre municipalité
est représentée par le pal ondulé d'argent du centre.*

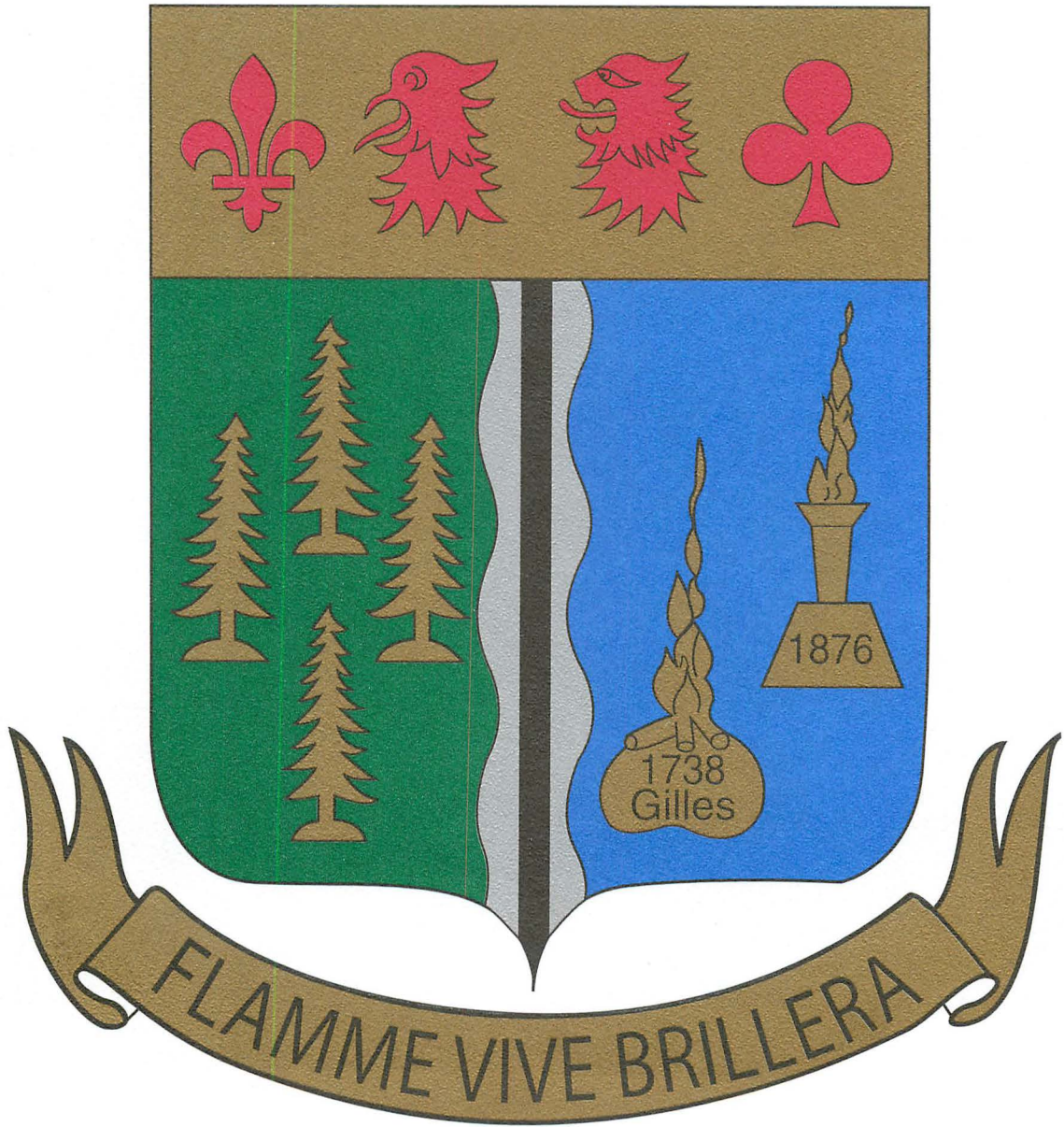
*Le chemin de Craig, qui longe la rivière Beaurivage et
qui fut la première route reliant Québec et Boston, construite en 1810,
est symbolisé par la bande noire posée sur l'argent.*

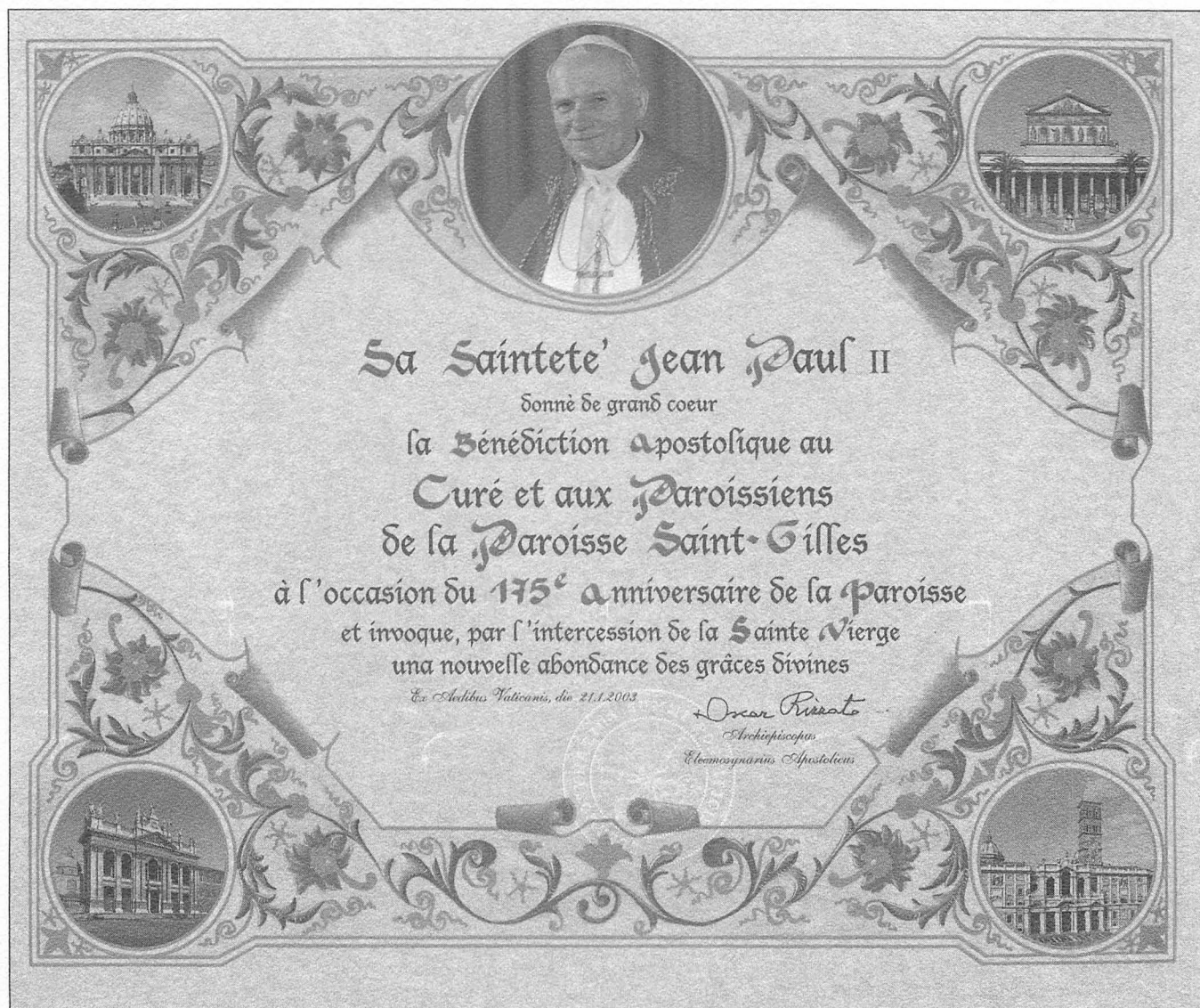
*Les quatre épinettes rappellent le souvenir des bûcherons qui ont défriché
notre municipalité ainsi que les quatre paroisses qui se sont détachées
de Saint-Gilles : Sainte-Agathe-de-Lotbinière, Saint-Patrice-de-Beaurivage,
Saint-Narcisse-de-Beaurivage et Saint-Agapit.*

*Le feu de camp sur une pierre commémorative souligne que
Gilles Rageot est celui qui, en 1738, obtient la Seigneurie de Saint-Gilles
pour ses trois fils et c'est de Gilles Rageot
que la municipalité porte le nom de Saint-Gilles.*

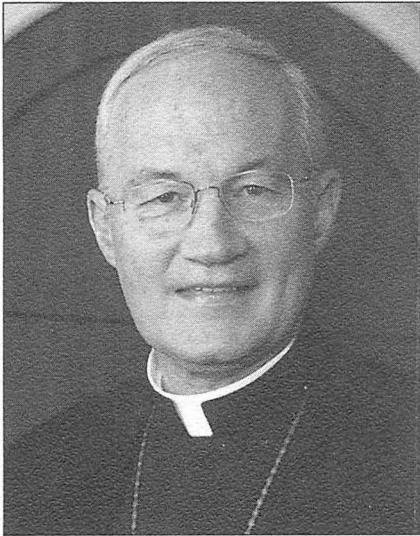
*Le flambeau planté sur une pierre historiée indique que
la Municipalité de Saint-Gilles et l'église auraient cessé d'exister
sans la générosité des frères Narcisse et Jean-Baptiste Dionne
qui ont fait un don de 10000 \$ à l'archevêché pour rouvrir la paroisse en 1876,
fermée parce que les colons étaient trop pauvres pour faire vivre leur curé.*

*Les deux flammes nous rappellent le souvenir du docteur Arthur Caux,
des curés, des enseignants et enseignantes, des parents et des chefs de file
qui se sont dévoués sans compter pour assurer la flamme
de la vie physique, celle de la vie de l'âme, de l'esprit et du cœur.*





Message de l'archevêque de Québec et Primat du Canada



Message de Monseigneur Marc Ouellet, archevêque de Québec et Primat du Canada à l'occasion du 175^e anniversaire de la fondation de la paroisse Saint-Gilles

Aux nombreuses expressions d'hommages qui soulignent aujourd'hui les 175 ans d'histoire de Saint-Gilles, j'ajoute mes sentiments personnels de gratitude et mes fraternelles salutations.

Une longue et belle aventure aura marqué ces 175 ans ; une communauté dynamique est née à Saint-Gilles, elle s'y est développée et a donné des fruits abondants : persévérance, audace, fidélité aux valeurs de l'Évangile, sens de l'entraide et de la fraternité entre les personnes!

Voilà de nobles motifs de fierté et de reconnaissance envers tous ceux et celles qui ont de leurs talents bâti cette grande famille, comme à tous les pasteurs et bénévoles qui ont animé la vie spirituelle de votre communauté.

Que le Seigneur vous bénisse et vous comble de sa grâce!

A handwritten signature in black ink that reads "Marc Ouellet" followed by a stylized flourish.

† Marc Ouellet
Archevêque de Québec

Message de notre curé

*Chères paroissiennes,
Chers paroissiens,*

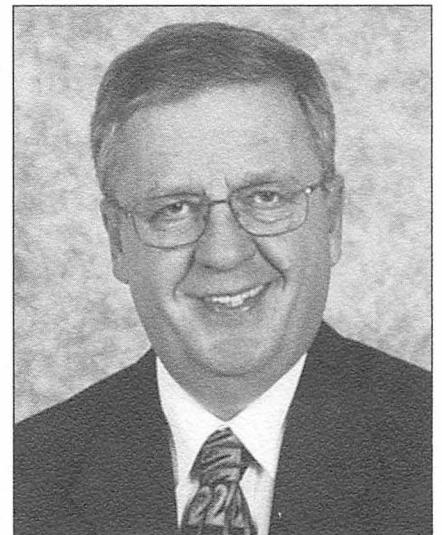
Vous allez célébrer le 175^e anniversaire de la fondation de votre paroisse. C'est un privilège, comme 28^e pasteur, de pouvoir goûter avec vous tous à ce jaillissement de vie, de souvenirs, d'action de grâces.

Témoin précieux de tous ces événements, votre attachante église a permis à vos courageux ancêtres d'y renouveler leur foi et d'y trouver le courage de bâtir ici un milieu de vie des plus agréables.

Aux jeunes de Saint-Gilles, je rêve que vous puissiez garder vivant ce bel héritage et que vous y apportiez au fil des ans l'originalité de vos talents uniques.

« 2003 », année internationale de l'eau, me fait penser à votre patron Saint Gilles, qui était un amant de la nature et des animaux. Qu'il nous inspire de boire abondamment à cette eau précieuse que nous offrent ces 175 ans de souvenirs, en se rappelant aussi celui qui nous a dit « l'eau que je vous donnerai deviendra en vous source jaillissante pour la vie éternelle » (Jn 4, 14).

Un joyeux 175^e dans l'allégresse!

A handwritten signature in black ink that reads "Gilles Rhéaume, prêtre".

Gilles Rhéaume, prêtre

Message de la gouverneure générale du Canada



RIDEAU HALL

J'ai le plaisir de transmettre mes cordiales salutations et mes plus sincères félicitations aux citoyens et citoyennes de Saint-Gilles qui célèbrent le 175^e anniversaire de fondation de leur municipalité.

Saint-Gilles, comme bien d'autres municipalités, a connu des débuts modestes. Ses fondateurs ont travaillé avec acharnement et courage pour donner forme à leurs rêves, soit connaître la prospérité, assurer le bien-être et l'avenir de leurs enfants et créer une communauté où il ferait bon de vivre. Ils ont vu leurs efforts couronnés de succès non seulement parce qu'ils étaient déterminés à réussir mais parce que, fidèles aux valeurs de leurs ancêtres, ils avaient compris qu'ils n'y parviendraient pas sans établir entre eux de solides liens d'entraide et de solidarité. Vous êtes fiers avec raison de votre municipalité actuelle et de son dynamisme, mais en tant qu'héritiers de ces bâtisseurs, vous leur êtes redevables. Je suis certaine que vous vous efforcez non seulement de préserver leur mémoire, mais de faire vôtres et de transmettre à votre tour les grandes valeurs qui ont guidé leurs actions.

Je souhaite que cet important anniversaire contribue à resserrer les liens qui vous unissent et stimule votre confiance en l'avenir de Saint-Gilles.

A handwritten signature in cursive script, reading "Adrienne Clarkson".

Adrienne Clarkson
Gouverneure générale du Canada

Message du premier ministre du Canada



Je suis heureux d'adresser mes cordiales salutations à tous ceux et celles qui célèbrent le 175^e anniversaire de Saint-Gilles.

Pendant 175 ans, les résidents de Saint-Gilles ont partagé leurs rêves et leurs espoirs, bâtissant une vie meilleure pour leurs enfants et les générations futures. Les fêtes soulignant cet anniversaire vous offrent une merveilleuse occasion de vous rappeler les grands moments qui marquent l'histoire de votre communauté. Notre passé porte en lui les promesses de notre avenir, et il est important que nous rendions hommage à nos ancêtres en honorant leur mémoire et en chérissant les traditions qui composent notre patrimoine.

Je suis persuadé que Saint-Gilles continuera de croître et de s'épanouir au sein d'un pays fort et vigoureux. Recevez mes meilleurs vœux dans les défis des années à venir.

Jean Chrétien
Premier ministre du Canada



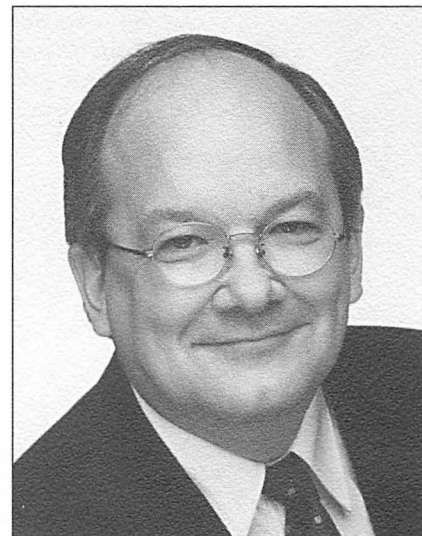
Message du député fédéral

Permettez-moi, à titre de député fédéral de Lotbinière-L'Érable, d'offrir à toutes les citoyennes et tous les citoyens de Saint-Gilles, mes sincères hommages à l'occasion du 175^e anniversaire de fondation de la paroisse.

Une pensée toute particulière aux premiers pionniers venus s'établir à Saint-Gilles avec leur famille qui, par leur travail, leur persévérance ainsi que par l'amour de la terre, ont contribué à bâtir notre pays tout en transmettant leur héritage aux générations futures.

À toute la population de Saint-Gilles, je vous souhaite de joyeuses festivités, de merveilleux moments de retrouvailles entre parents et amis ainsi que mes vœux de bonheur et de prospérité.

Odina Desrochers
Député de Lotbinière-L'Érable
à la Chambre des Communes



Message du lieutenant-gouverneur du Québec



Sur les beaux rivages de la rivière, la vie coule à flots à Saint-Gilles. La paroisse porte fièrement ce nom en l'honneur de la Seigneurie qui en avait, jadis, occupé les terres. Ses sources ethnographiques évoquent l'Europe celtique, britannique et germanique. Entourée de montagnes, les champs se prêtent volontiers à la culture. Séduit, le chemin Craig reliant Boston à Québec avait choisi d'y laisser sa trace. Dans ce décor bucolique, 175 ans ont traversé les jours. En 2003, les paroissiens ont plus que jamais le cœur à la fête, l'âme aux souvenirs et la tête aux rêves d'avenir.

Que ces jours de célébrations commémoratives fassent pleinement rejaillir la fierté de ce beau coin de pays. Qu'ils rassemblent les générations, de celle de l'enfance jusqu'à celle des Sages. Qu'ils permettent la réalisation de projets de mise en valeur du patrimoine et de l'héritage culturel. Mais surtout, qu'ils soient des prétextes à la joie!

A handwritten signature in cursive script, reading "Lise Thibault".

Lise Thibault
Lieutenant-gouverneur du Québec

Message du premier ministre du Québec



Il y a près de deux siècles, à l'époque des grandes seigneuries, des immigrants européens d'origine allemande, anglaise, écossaise et irlandaise choisissaient de s'établir dans la région de Lotbinière, principalement pour y cultiver les riches terres arables. C'est dans le contexte de cette colonisation qu'est née la paroisse de Saint-Gilles. Baigné par deux rivières, l'endroit était un milieu de vie fort agréable, et il l'est toujours aujourd'hui.

Les gens qui peuplent ce charmant village sont fiers de leurs racines. En 2003, à l'occasion des célébrations du 175^e anniversaire de la fondation de la paroisse, ils auront la chance d'exprimer leur sentiment d'appartenance à leur coin de pays. Au programme, des activités à caractère rassembleur qui cimenteront les liens d'amitié et de solidarité entre les Gillois et les Gilloises.

Je suis heureux de profiter de la publication de cet album-souvenir pour offrir mes meilleurs vœux à toute la population. Consignant l'histoire de Saint-Gilles, d'hier à aujourd'hui, cet ouvrage constitue un précieux héritage pour les générations à venir. Je suis persuadé que les jeunes pourront y puiser, aux sources même de leur héritage, l'inspiration nécessaire pour entretenir la vitalité de la communauté.

Je souhaite que Saint-Gilles continue d'évoluer vers la prospérité dans un climat harmonieux et serein.


Bernard Landry
Premier ministre du Québec

Québec 

Message du député provincial

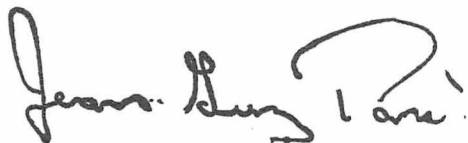
*Citoyennes et citoyens de Saint-Gilles,
Je vous offre mes meilleurs vœux à l'occasion du 175^e anniversaire de fondation de la municipalité de Saint-Gilles.*

Les festivités proposées nous rappellent le courage et la persévérance des premières familles venues s'installer dans cette région.

C'est aussi l'occasion de saluer l'attachement de chacun d'entre vous pour votre coin de pays. Votre souci constant en regard du développement de votre communauté en témoigne de façon remarquable et l'esprit de partage qui vous anime s'avère un gage de confiance en l'avenir pour les jeunes.

Je rends également hommage aux bénévoles qui ont participé à l'organisation de ces fêtes. La générosité qui les habite constitue l'essentiel d'un milieu de vie harmonieux et dynamique pour tous les résidents de Saint-Gilles.

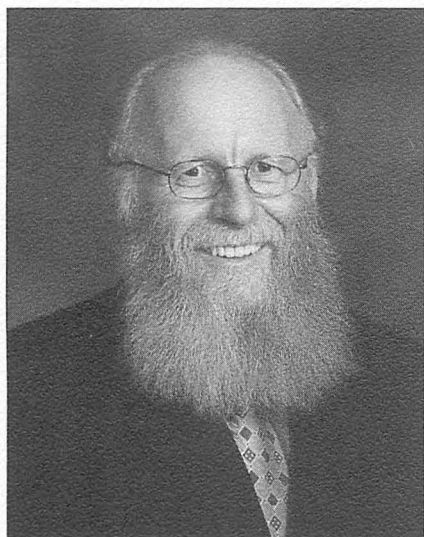
Heureux moments de réjouissances à vous tous!



Jean-Guy Paré
Député de Lotbinière à l'Assemblée nationale



Message du préfet de comté



Je désire profiter de cette occasion pour rendre hommage à la municipalité de Saint-Gilles et à sa population. Les 17 autres membres de la MRC de Lotbinière peuvent s'inspirer de votre exemple. Vous avez su surmonter nombre de difficultés et d'obstacles afin que votre municipalité survive et grandisse. Vous avez récemment choisi d'investir dans votre avenir et de prendre diverses mesures afin d'améliorer la qualité de vie. En route vers votre bicentenaire, vous saurez sûrement trouver des moyens pour soutenir les familles et la jeunesse qui permettront à Saint-Gilles de poursuivre son développement. En y consacrant autant d'énergies que vous l'avez fait par le passé pour le commerce, l'industrie, le loisir et les sports, l'avenir de cette communauté où vous vous êtes tant investis, ne sera qu'un modèle à suivre!

Rm

Réналd Mongrain
Préfet de la MRC de Lotbinière

Message du maire

*Gens de chez nous, gens d'ailleurs,
J'ai souvenir de Fêtes grandioses qui marquèrent les 150 ans d'existence de notre milieu, c'est comme si c'était hier.*

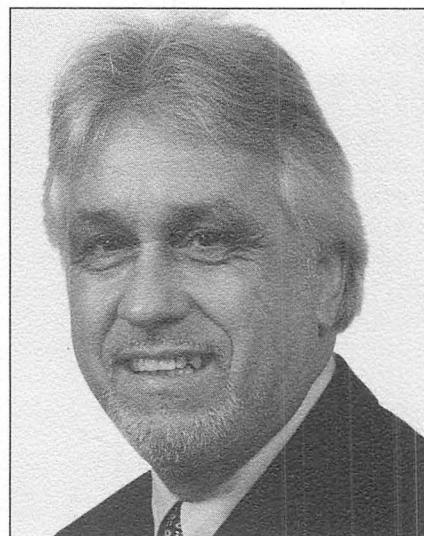
Je me sentais alors comme le petit nouveau. Je venais de planter mes racines dans le sol gillois et j'avais choisi de grandir avec vous. Depuis, j'ai fondé une famille, mes enfants ont côtoyé les vôtres et j'ai déposé un fils dans cette terre.

Vous m'avez fait l'honneur de me confier vos affaires municipales et je vous en suis reconnaissant. Nous avons su ensemble, malgré les difficultés, poursuivre l'œuvre entreprise par les ancêtres. Notre milieu s'est développé lentement, mais sûrement. Nous disposons d'outils précieux pour faire progresser notre petite localité. Nous avons de grandes ressources humaines et un territoire grandiose à exploiter. Nous pouvons avancer avec confiance.

Toutefois, une pause s'imposait pour souligner les 175 ans de fondation de notre belle paroisse. Que les Fêtes que nous allons vivre soient empreintes de joie, de fierté et de reconnaissance.

Je tiens à témoigner toute ma gratitude aux artisans de ces festivités. Sincères remerciements aux nombreux bénévoles qui feront de cet événement un moment inoubliable. Cordiale bienvenue à tous les visiteurs et visiteuses.

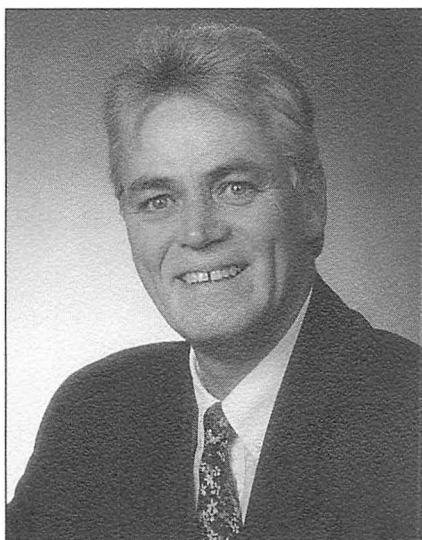
La réputation d'hospitalité des nôtres est garante de la qualité de votre séjour chez nous. Amusons-nous dans la dignité, tissons des liens, soyons fiers de notre passé et regardons résolument vers l'avenir.



A stylized handwritten signature in black ink.

Robert Samson
Maire

Message du président de la Commission scolaire des Navigateurs



L'éducation au cœur de la vie de Saint-Gilles

Au sein d'une communauté, l'école est un peu comme un cœur qui bat. Si Saint-Gilles fête aujourd'hui ses 175 ans, c'est grâce à ces hommes et ces femmes de cœur qui durent se battre et même s'opposer à la fermeture de leur paroisse en 1876. Voilà qui rend ce 175^e anniversaire encore plus significatif!

À Saint-Gilles, la présence d'une commission scolaire remonte à l'année 1852 lorsque monsieur le curé Étienne Chartier en fut nommé le tout premier président. L'école primaire porte d'ailleurs le nom de ce fervent défenseur de l'éducation, ce patriote reconnu pour son intelligence supérieure et ses qualités d'orateur.

Cent cinquante ans plus tard, soit l'an dernier en 2002, grâce à la participation de la Municipalité de Saint-Gilles, du ministère de la Culture, du ministère de l'Éducation et de la Commission scolaire des Navigateurs, nous avons pu procéder à la restauration du couvent construit en 1951. Ce projet aura ainsi permis la mise sur pied d'une bibliothèque scolaire-municipale, la relocalisation du laboratoire d'informatique et du service de garde dans un espace mieux adapté aux besoins des élèves, l'ajout d'une classe ainsi que la construction d'une passerelle aérienne reliant l'École Étienne-Chartier au couvent.

Par un hasard des plus heureux, c'est en cette année de réjouissances que nous procéderons à l'inauguration de ces nouveaux équipements dont tous les citoyens de Saint-Gilles, jeunes autant qu'adultes, pourront bénéficier dès maintenant et, je l'espère, pour de nombreuses années encore.

À l'occasion des Fêtes du 175^e, au nom de la Commission scolaire des Navigateurs, je tiens à souhaiter à toute la communauté de Saint-Gilles de très joyeuses célébrations!

*Le président
Anicet A. Gagné*

Message du commissaire d'école

En cette année historique, je désire rendre hommage aux enseignants et enseignantes qui par leur courage et leur détermination ont su instruire toute une population aussi active et dynamique que la vôtre.

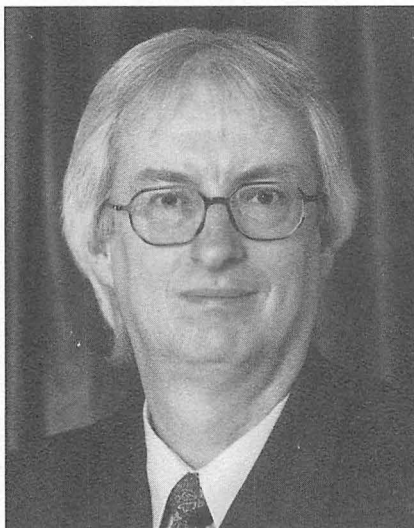
Je vous souhaite un bon 175^e. Que Saint-Gilles demeure un lieu propice à l'épanouissement de nos jeunes pour toujours.



*Mario Routhier
Commissaire à la Commission scolaire des Navigateurs*



Message du président des Fêtes



Les Fêtes du 175^e anniversaire de fondation de notre paroisse constituent le moment privilégié non seulement pour exprimer notre admiration envers nos ancêtres mais aussi pour anticiper l'avenir avec confiance et détermination. La vaillance des anciens doit être source de motivation et d'inspiration pour continuer et perpétuer l'œuvre de ceux et celles qui nous l'ont léguée.

Faisons que notre paroisse demeure la plus belle, celle qu'on regarde et qu'on voit avec les yeux de l'enfance. Faisons aussi qu'elle demeure une merveilleuse terre d'accueil pour ceux et celles qui viennent s'y établir.

Puissent ces fêtes consolider les liens qui nous unissent et raffermir nos sentiments d'appartenance à notre communauté paroissiale.

J'adresse mes remerciements les plus sincères à tous ceux et celles qui, de près ou de loin, apportent leur contribution à l'organisation de ces moments de reconnaissance et de réjouissance.

À nos visiteurs, je souhaite la plus cordiale des bienvenues.

À ceux et celles qui ont vu le jour à Saint-Gilles et qui reviennent sur cette terre qui les a vus naître, je souhaite d'heureuses retrouvailles.

À mes concitoyens et concitoyennes, je souhaite de merveilleuses fêtes du 175^e anniversaire de fondation de notre attachante paroisse, entourés des êtres qui vous sont chers.

A handwritten signature in cursive script that reads "Alain Bolduc notaire".

M^e Alain Bolduc, notaire

Président des Fêtes du 175^e anniversaire de Saint-Gilles

Avant-propos et avis au lecteur

C'est avec beaucoup de plaisir et de fierté que le Comité du livre des Fêtes du 175^e anniversaire de Saint-Gilles vous présente ce livre souvenir.

Nous espérons qu'il saura vous plaire et qu'il suscitera chez le lecteur le goût d'en connaître toujours plus sur notre municipalité et ses habitants.

Malgré toute l'attention que nous y avons apportée et toute la rigueur dont nous avons fait preuve, il demeure possible que des imprécisions ou des erreurs se soient, bien involontairement de notre part, glissées dans le texte. Nous sollicitons l'indulgence du lecteur à cet égard.

Ce livre n'a pas la prétention non plus d'être le témoin parfait de toute l'histoire de Saint-Gilles depuis 175 ans dans ses moindres détails. La tâche aurait été lourde compte tenu des ressources et du temps dont nous disposions.

« *Il était une fois Saint-Gilles... 1828-2003* » reprendra une partie substantielle de « *Saint-Gilles se raconte 1828-1978* », ce que le lecteur averti aura constaté. Deux raisons ont motivé ce choix. D'une part, il nous semblait inutile et fastidieux de refaire un travail déjà bien accompli, et d'autre part, nous voulions compléter et rendre accessible aux plus jeunes l'information déjà contenue dans le livre antérieur, répondant ainsi au souhait formulé par le comité du livre de « *Saint-Gilles se raconte 1828-1978* » exprimé comme suit: « Nous souhaitons vivement que ce livre souvenir puisse servir à d'autres pour rédiger l'Histoire complète de notre région, alors ce travail aura été utile. » Bien entendu, nous formulons la même invitation à ceux et celles qui nous suivront en leur permettant d'utiliser notre travail pour des fins historiques, culturelles, éducatives ou communautaires.

Nous avons voulu aussi à travers ces pages réserver une place importante à nos familles, que nous remercions, en leur permettant de raconter leur histoire, ce qui, à n'en pas douter, ajoute beaucoup de valeur à ce livre.

L'histoire suit le fil du temps comme l'eau le lit de la rivière. Qu'elle soit calme ou agitée, trouble ou limpide, elle mérite d'être racontée et que ceux et celles qui la font soient connus.

Nos ancêtres n'ont pas eu la vie facile lorsqu'ils se sont installés sur les terres de Saint-Gilles. Mais force est de constater que lorsque la Providence a disséminé ses vertus au-dessus de l'Humanité, elle a mis dans les mains de l'habitant de ce pays le goût du travail, dans son esprit le sens de la justice, de la compassion et de la liberté, dans son âme celui du devoir et dans son cœur infiniment d'amour et d'abnégation pour les siens.

Et quand l'aîné prend l'enfant sur ses genoux pour lui raconter son histoire et celle de ses ancêtres, il se prépare à lui dire la plus belle des histoires...

« *Il était une fois...* »

M^e Alain Bolduc, notaire
Président du Comité du livre

Il était une fois...

<i>un Territoire (Première Partie)</i>	17
Chapitre I La Seigneurie de Saint-Gilles de Beurivage	18
<i>une Paroisse (Deuxième Partie)</i>	33
Chapitre II Histoire du saint Gilles	34
Chapitre III L'histoire de la paroisse à travers ses curés	37
Chapitre IV L'organisation religieuse protestante	68
Chapitre V Le révérend Étienne Chartier	69
<i>une École (Troisième Partie)</i>	79
Chapitre VI La vie scolaire	80
<i>une Municipalité (Quatrième Partie)</i>	89
Chapitre VII La vie municipale	90
Chapitre VIII La Cour des commissaires	117
Chapitre IX Les actes d'autrefois	119
<i>un Milieu de vie (Cinquième Partie)</i>	129
Chapitre X L'album de photos	130
Chapitre XI Les fêtes populaires	152
Chapitre XII Les éphémérides	162
Chapitre XIII Quelques us et coutumes	165
Chapitre XIV À l'ombre de mon clocher	172
<i>une Communauté (Sixième Partie)</i>	193
Chapitre XV Nos religieux	194
Chapitre XVI Nos aînés	201
Chapitre XVII Nos organismes	202
<i>une Entreprise (Septième Partie)</i>	229
Chapitre XVIII Nos commerces d'autrefois et d'aujourd'hui	230
<i>une Famille (Huitième Partie)</i>	275

PREMIÈRE PARTIE

*Il était
une fois...*



*un
Territoire*

La Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage



Première maison des ancêtres Shallow. Du côté droit, la maison; et du côté gauche, on gardait les animaux. Ce type de construction est typique des logis des premiers colons venus s'installer sur la Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage.

DESCRIPTION

La Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage est formée des terres drainées par la rivière du même nom et ses affluents. Elle comprend un quadrilatère de plus de six lieues de longueur dans la direction nord-sud, sur trois lieues et demie de largeur, auquel s'ajoute au sud un triangle dont la base est de huit milles avec sommet s'enfonçant de six milles dans les terres de Broughton.

Cela fait un territoire de plus de vingt-six milles de longueur dans ses limites nord-sud, sur trois lieues et demie environ de largeur, soit une superficie de 250 milles carrés.

Les limites nord sont adjacentes aux Seigneuries de Gaspé, Desplains et Sainte-Croix, celles de l'est aux Seigneuries de Lauzon, Saint-Étienne et Sainte-Marie, celles du sud aux cantons de Broughton et de Leeds et les limites ouest touchent à la Seigneurie de Sainte-Croix.

Les paroisses de Saint-Gilles, de Saint-Sylvestre et de Saint-Patrice-de-Beaurivage sont formées entièrement des terres de Beaurivage; les terres de Saint-Narcisse-de-Beaurivage sises à l'ouest d'une ligne prolongeant vers le sud le rang Saint-Michel font partie de la seigneurie. Celles de Saint-Agapit situées au sud de la ligne du chemin de fer, de même que celles du rang d'Armagh et une partie de celles à l'est du rang Gosford dans Sainte-Agathe-de-Lotbinière sont aussi des terres de la seigneurie. Enfin, les terres de Dosquet situées à l'est du chemin central allant vers Sainte-Agathe-de-Lotbinière et au sud de la ligne du chemin de fer font aussi partie du domaine de la Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage.

GÉOGRAPHIE ET RELIEF

Selon les données fournies par la Municipalité régionale de comté de Lotbinière, la municipalité de Saint-

Gilles aurait une superficie d'environ 18 000 hectares (52,560 arpents carrés). De cette superficie, environ 101,6 hectares (296,7 arpents carrés) sont dans la zone urbaine alors que 17 898,4 hectares (52,263,3 arpents carrés) sont dans la zone verte.

Cette zone verte se divise en trois secteurs, soit premièrement une zone boisée avec 12 647 hectares (36,929 arpents carrés), deuxièmement une zone agricole avec 3 051 hectares (8,909 arpents carrés) incluant les terrains en friche, et finalement une zone humide avec 2 200 hectares (6,424 arpents carrés), laquelle a tendance à diminuer au fil des ans au profit de la zone boisée, par l'amélioration du drainage en milieu forestier. Il en résulte qu'actuellement 17 % de la zone verte de notre territoire est cultivée alors que 83 % de cette même zone est sous couvert forestier ou classée zone humide.

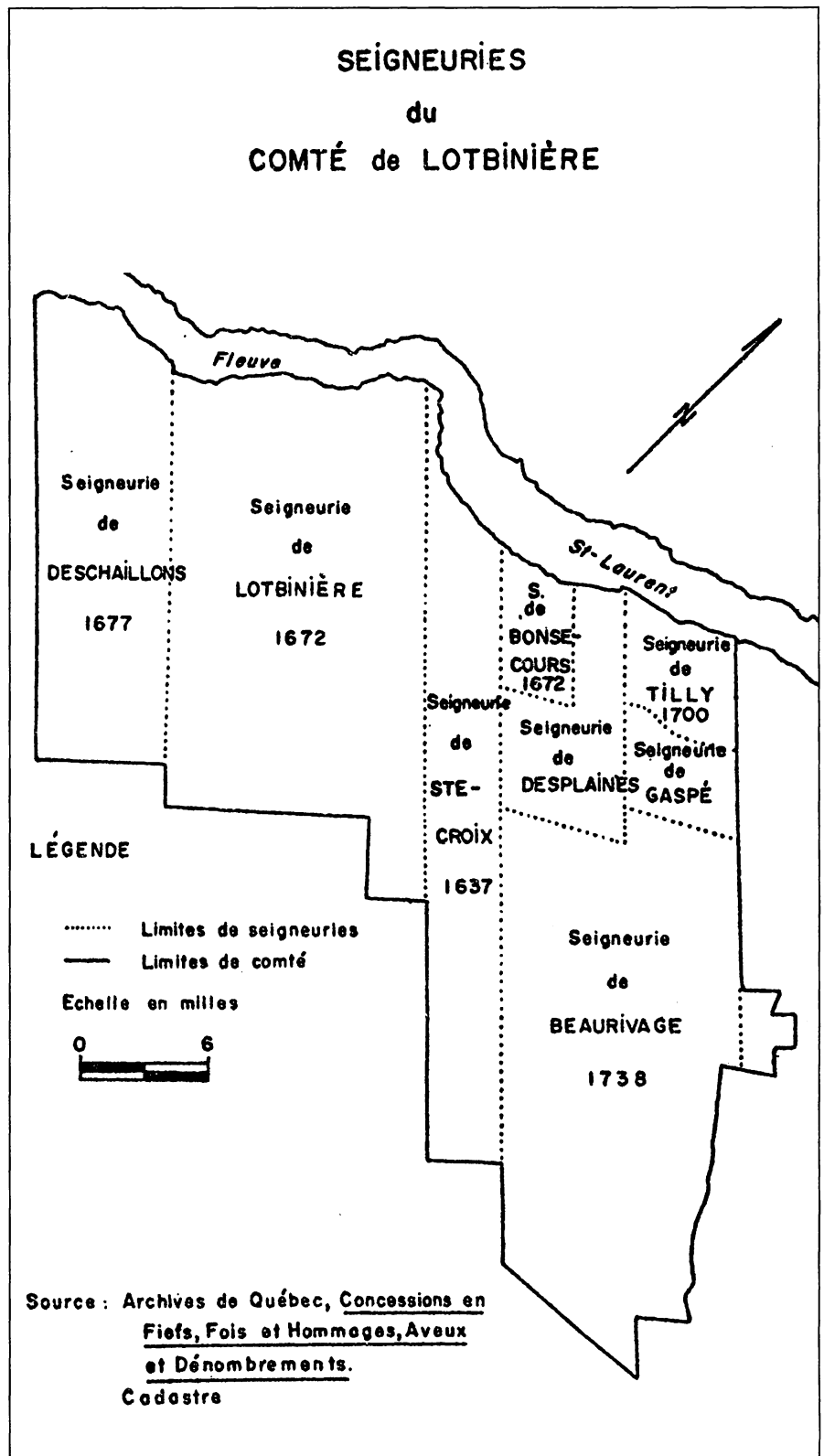
La municipalité de Saint-Gilles est

localisée sur une couche profonde de matériaux fins passants des *loams* aux sables grossiers. Il y a des milliers d'années, notre territoire faisait partie de la mer Champlain et était recouvert d'eau. Le niveau d'eau de ce bras de l'Atlantique, véritable mer intérieure, se situait aux environs de 600 pieds, soit jusqu'au pied des montagnes débutant à Saint-Patrice-de-Beaurivage. Le retrait des glaciers et par la suite des eaux a façonné le territoire de la région.

La nature homogène du territoire a aussi pour conséquence de supporter une végétation elle-même homogène. Notre municipalité est parsemée de coteaux sableux sur lesquels les peuplements de sapins baumiers se développent à profusion.

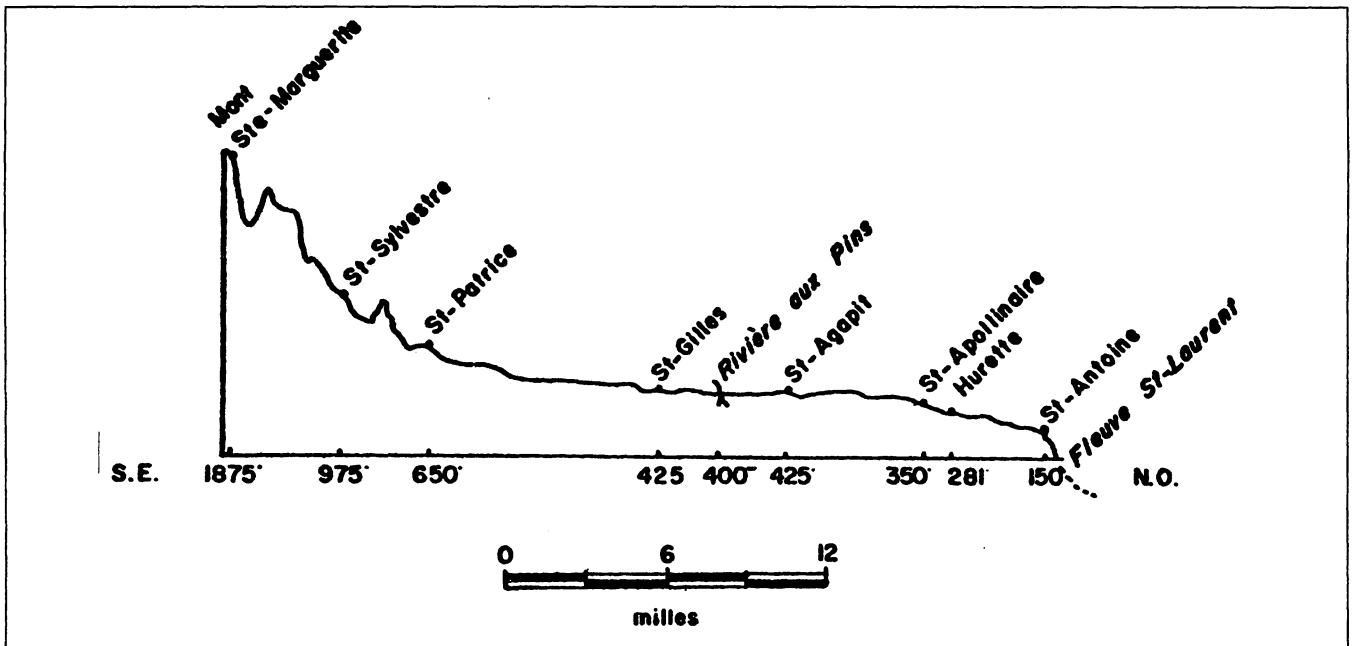
Dès que les sols sont plus humides, nous retrouvons des peuplements mélangés de feuillus et de résineux. Dans ces peuplements, les résineux sont surtout représentés par le sapin baumier et différentes sortes d'épinettes alors que le feuillu prédominant est l'érable rouge (plaine). Dans les secteurs à sols humides profonds, nous retrouvons des peuplements d'épinettes noires et de mélèzes. Dans les secteurs humides et frais, nous rencontrons des peuplements d'épinettes rouges. Les cédrières se retrouvent majoritairement en périphérie des tourbières (savanes) ou sur les épais sols de terre noire. Même si notre municipalité comporte un large éventail d'essences (sapin baumier, épinette noire, mélèze, thuya, érable rouge, peuplier, tremble, bouleau jaune, bouleau blanc et bouleau gris), on peut affirmer que le sapin baumier est l'espèce prédominante chez les résineux et l'érable rouge est celle qui prédomine chez les feuillus.

Du côté agricole, les sols de Saint-Gilles n'étaient pas au début de la colonisation les plus riches du comté. Aujourd'hui, l'amélioration des techniques, l'aménagement des terres et la fertilisation des sols ont remédié en grande partie à cette lacune, faisant place dans certains secteurs à de grandes cultures.



Les seigneuries du comté de Lotbinière et leur date de concession





Relief du comté de Lotbinière

La partie nord de la seigneurie présente un relief relativement plat et l'altitude moyenne des territoires des municipalités de Saint-Gilles, Saint-Agapit et Saint-Narcisse-de-Beaurivage est d'environ 425 pieds. À Sainte-Agathe-de-Lotbinière et à Saint-Patrice-de-Beaurivage, le territoire est déjà légèrement accidenté et l'altitude est d'environ 600 à 650 pieds. La partie sud de la seigneurie contraste avec tout le reste du territoire en offrant un relief montagneux occupé aujourd'hui par la municipalité de Saint-Sylvestre. Ce territoire présente des sommets oscillant autour de 2200 pieds pour le mont Sainte-Marguerite (radar) et de 2000 pieds pour le mont Handkerchief.

HYDROGRAPHIE

La rivière Beaurivage, qui draine ce territoire, fut désignée d'abord sous le nom de Bras du Sud-Ouest, ce qu'elle est en réalité par rapport à la rivière Chaudière où elle déverse ses eaux à quelques arpents au sud des chutes célèbres de cet important cours d'eau.

Les ravines des montagnes de Saint-Séverin en forment les sources multiples qui descendent en cas-

cade depuis des milliers d'années, creusant ainsi dans la pierre de magnifiques cuves.

La branche sud-est traverse la concession Farmanagh. Infidèle un moment, elle se permet une petite incursion d'un mille environ dans la Seigneurie de Sainte-Marie, où elle y actionne les moulins. Revenue dans Beaurivage, elle draine les terres du rang Saint-José dans Saint-Sylvestre où jadis elle faisait tourner la roue du moulin McGuire. Arrivée au pied des coteaux, elle se coude vers l'ouest, traverse le village de Saint-Patrice-de-Beaurivage où son cours accidenté est indiqué par les anciennes chaussées des moulins Bilodeau, Paré et Nadeau. Près du chemin de Craig, la Beaurivage reçoit les eaux de la rivière Fourchette ou Armagh, dont la rivière Filcars est la tributaire principale.

En atteignant les limites sud de Saint-Gilles, la Beaurivage devient subitement plus calme. Calme trompeur toutefois, car au temps des crues printanières, ses eaux envahissent parfois les terres voisines et le vieux Pont Noir en sait quelque chose.

À environ un mille en aval du village de Saint-Gilles, la Beaurivage

reçoit les eaux de la rivière du Bras, formée de la réunion du Petit Bras, du ruisseau Feddler Green et du Bras d'Henri ou rivière Noire dont les sources sont à Saint-Elzéar de Beauce.

Avant de quitter la seigneurie pour aller à Saint-Étienne-de-Lauzon, la Beaurivage reçoit les eaux de la rivière aux Pins et, plus bas, celles d'une autre rivière Noire dont les sources sont à Saint-Flavien et qui donnaient jadis la force motrice au moulin des messieurs Têtu.

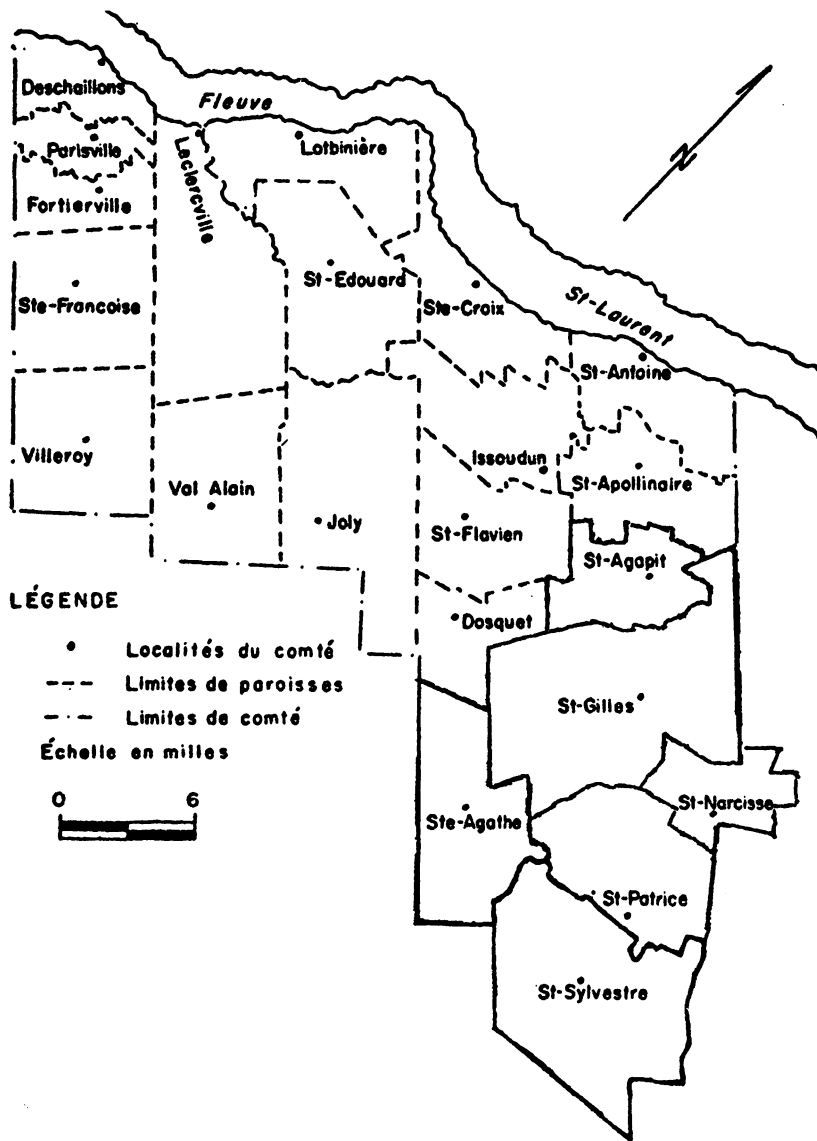
Ce sont ensuite la Cugnet, le ruisseau Gosselin et la rivière Rouge qui viennent grossir son cours avant que la Beaurivage aille se perdre dans la Chaudière, près du village de Saint-Rédempteur.

Le territoire de la seigneurie compte également deux lacs, soit le Petit Lac, situé dans les limites de Saint-Patrice et de Saint-Gilles, et le lac Frazer, situé dans les limites de Saint-Narcisse et Saint-Gilles.

ORIGINES DE LA SEIGNEURIE SAINT-GILLES DE BEAURIVAGE

La Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage doit son origine et son nom à Gilles Rageot, Sieur de Beaurivage,

**LIMITES de PAROISSES
du
COMTÉ de LOTBINIÈRE.**



Les paroisses du comté de Lotbinière

négociant à la place de la Basse-Ville de Québec en 1738.

La famille Rageot était originaire de Saint-Jean-de-l'Aigle, diocèse d'Évreux, France, où était né Gilles Rageot, fils de Isaac et de Louise Duret, père du premier seigneur de Beaurivage.

Gilles Rageot, l'aîné, émigra au Canada en 1663. Il épousa Madeleine Morin à Québec, le 29 mai 1673. Elle était la fille de Noël Morin, seigneur de Saint-Luc de Montmagny, dont il eut six fils et une fille. Il fut d'abord commis au greffe de la Prévôté, puis notaire en 1666, commissionné par le Roi en 1675. Il mourut le 3 janvier 1692 à Québec, à l'âge d'environ 50 ans, après une carrière de tabellion des plus actives.

De son mariage avec Madeleine Morin, il avait eu, tel que dit plus haut, six fils et une fille.

1. Charles (1674-1702) dit S. Luc, notaire et commis au Conseil Souverain. Propriétaire du fief de Saint-Luc à la Rivière du Sud (Montmagny). Il mourut prématurément de la *picote* ainsi que sa femme et l'enfant.
2. Nicholas de S. Luc, mêmes emplois que le précédent.
3. Philippe, prêtre, desservit L'Islet, Cap Saint-Ignace, Cap-Santé et Kamouraska.
4. Charles J.-Baptiste Rageot Morin, prêtre aussi, professeur au Séminaire, puis curé de Portneuf.
5. François, greffier à la Prévôté. Il succéda à ses frères morts prématurément.
6. Gilles (1689-1754), négociant à Québec. Premier seigneur de Beaurivage en 1738.
7. Marie-Madeleine (1692). Elle épousa Pierre Rivet Cavalier (en 1708), notaire et greffier de la Prévôté. (P.S. Roy Bull, R. Hist. Nov. 1716)

Désirant établir ses trois fils de façon durable et solide, Gilles Rageot fils (1689-1754) songeait à en faire de grands propriétaires comme l'étaient ses frères qui possédaient le fief Saint-Luc sur la Rivière du Sud.



Le 1^{er} avril 1738, il demandait et obtenait du gouverneur de Beauharnois et de l'intendant Hocquart le territoire non encore concédé que draine la rivière du Saut de la Chaudière (connue aussi à cette époque sous le nom de Bras du Sud-Ouest) à titre de fief et seigneurie avec « haute, moyenne et basse justice ». « Droit de pêche, de chasse et de traite avec les Sauvages ».

ACTE DE CONCESSION DE LA SEIGNEURIE DE BEAURIVAGE

« Québec, 1^{er} avril 1738

Acte de concession du Marquis de Beauharnois et de Gilles Hocquart, Gouverneur et Intendant de la Nouvelle-France, à Gilles Rageot Sieur de Beurivage, négociant à Québec, dans le dessein où il est de procurer à ses trois fils, Louis-Étienne, Gilles-Joseph et Charles, des établissements solides dont ils puissent jouir après son décès et celui de son épouse, d'un terrain qui n'est pas concédé, situé aux environs de la rivière du Sault de la Chaudière, lequel terrain est enclavé entre les seigneuries de Lauzon appartenant aux héritiers Charest, de Tilly appartenant à la Dame Le Gardeur, autre seigneurie à Charlotte Le Gardeur, autre seigneurie celle de Sainte-Croix appartenant aux Dames Religieuses Ursulines et enfin celles concédées aux Sieurs Cugnet et Taschereau. Le tout à titre de fief et seigneurie, avec haute, moyenne et basse justice. »

Réf.: Beauharnois, Hocquart, Regl. et ordonnances des Intendants. V. 16, p.85.

Dès le lendemain, le nouveau seigneur demande au seigneur Charest de la Seigneurie de Lauzon et à celui de Gaspé, de tirer les bornes entre leurs terres, et le 10 avril suivant, l'arpenteur Plamondon faisait rapport du travail qu'on lui avait confié. Plamondon fit aussi les bornages avec la Seigneurie de Sainte-Croix en 1740.

Procès-verbal de l'arpenteur Plamondon du 10 avril 1738

« Et sur icelle ligne (entre Tilly et

Lauzon) j'ai posé ma boussole et je l'ai trouvée courir sud-est (variation corrigée) et fleur pour Rhomb de vent dominant d'une pointe à l'autre le sud-ouest 20° ouest (var. cor.) ». Plus loin: « Et je suis arrivé à 5 arpents 4 perches au N.W. de la rivière le Bras (Beaurivage) du S.W. auquel lieu il sera pareillement levé une ligne allant S.W. 20° W parallèle au fleuve pour terminer la Seigneurie de la dite Dame le Gardeur de Gaspé et commencer celle de Beurivage. »

Signé: Charest et Beurivage, les dames Le Gardeur et Gaspé.

Procès-verbal de l'arpenteur Plamondon du 2 mars 1740

La borne entre Saint-Gilles et Sainte-Croix, couvrant S.E. (var. corrigée) la longueur de Sainte-Croix: 10 lieues. Le procès-verbal de juin 1738 par Plamondon, fait la ligne entre Gaspé et Saint-Gilles. « J'ai parti d'un picquet (sic) de cèdre posé dans la ligne entre Lauzon et Saint-Gilles en avril 1738 et levé une ligne allant S.W. 20° W pour servir de séparation entre Saint-Gilles et Gaspé. »

Ces lignes furent de nouveau tirées en 1793, en 1822 et en 1827 par Plamondon. Cette ligne courait d'abord S. 65° W. pendant 147 arpents jusqu'à un piquet puis traversait la rivière Noire trois fois, à 33 arpents, 86 arpents et 118 arpents, de même le chemin de Craig à 14 arpents. La distance du piquet au coin S.E. de Gaspé à celui du coin S.E. de Desplaines trouvée par Demers est de 57 arpents 9 perches.

La distance entre la ligne S.E. de Desplaines jusqu'à une borne entre Saint-Gilles et Sainte-Croix: 160 arpents.

Il peut sembler étrange que des terres situées à 30 ou 50 milles de Québec aient attendu un possesseur pendant plus de 100 ans après la venue au Canada des Français. Sans doute que si ce domaine avait été en bordure du fleuve et facile d'accès, sa prise de possession et les premiers établissements auraient été plus précoces. En plus des difficultés de transport, il ne

faut pas oublier que c'était une tactique sous le régime français et les premiers temps du régime anglais, de ne pas favoriser la colonisation des terres situées dans les profondeurs de la rive sud. Les bois étaient considérés comme un excellent rideau protecteur contre les empiétements des colons américains.

Nous savons peu de choses sur le commerce du premier seigneur de Saint-Gilles. Nous savons qu'il était négociant. Le recensement de la paroisse Notre-Dame, fait en 1744 (Rapp. de l'Arch. 1739-1740), montre qu'il est établi à la place de la Basse-Ville à côté de la Gargendière, Charles Boucherville, Louis Fornel, François Avis, François Chalais, Jean Besson, tous négociants comme lui.

En 1744, Gilles Rageot a 56 ans. Son épouse, Élisabeth Donaire de Bondy a 51 ans. Ses enfants sont les suivants: Louis-Étienne, 17 ans, Joseph-Gilles, 16 ans et déjà marin, Charles, 13 ans; Angélique Lapointe est leur domestique.

La guerre avec l'Angleterre, la jeunesse et les aptitudes de ses héritiers (Joseph-Gilles est marin en 1744), le commerce et peut-être aussi une santé vacillante, firent différer à Gilles Rageot la colonisation de son domaine. Au mois de mars 1744, la France avait déclaré la guerre à l'Angleterre; ce fut ensuite la prise de Louisbourg par les Anglais, le désastre de l'escadre du duc d'Anville et l'état de guerre contre la Nouvelle-Angleterre qui se termina par le traité d'Aix-la-Chapelle en 1748. En voilà bien assez pour motiver le peu d'efforts faits pour coloniser une terre difficile d'accès.

Notre premier seigneur ne fit donc qu'une prise de possession de la seigneurie et il se contenta apparemment de lui léguer son nom. Gilles Rageot mourut le 19 mai 1754 âgé de 65 ans.

Son fils Charles étant mort jeune, la seigneurie échut en partage à Louis-Étienne et à Joseph-Gilles, par une disposition expresse que le premier seigneur avait obtenue lors de la concession.

L'année qui suivit le décès de Gilles

Rageot vit recommencer la guerre avec l'Angleterre en 1755. Le résultat, après de glorieuses victoires pour les armes anglaises, fut la cession du Canada à l'Angleterre par le traité de Paris de 1763.

Peu après la signature de l'Acte de Concession, Gilles Rageot obtint le privilège de morceler son apanage entre ses fils en parts égales, advenant son décès et celui de son épouse.

« Nous, pour exciter de plus en plus son émulation et ayant égard aux dépenses considérables qu'il sera obligé de faire pour l'établissement de cette terre, déclarons qu'après le décès de l'exposant et de sa femme, le dit fief sera partagé également entre les dits trois enfants ou ceux qui leur survivront, dérogeant en tant que besoin, à toutes coutumes à ce contraires, pour ce regard seulement. »

Le co-seigneur de Saint-Gilles de Beurivage, Joseph-Gilles Rageot, est devenu capitaine de vaisseau. En 1758, il est engagé par Cadet pour commander le navire, le Hardy, unité de la flotte de Canon chargée d'aller en France à l'automne de 1758, chercher des ravitaillements. Il revient heureusement au Canada, le 20 mai 1759.

Après la conquête, Gilles-Joseph ne revient pas au Canada, mais s'établit à La Rochelle.

Son frère, Louis-Étienne, le co-seigneur resté au pays s'occupa de ramasser les débris d'une aisance ruinée par la guerre. C'est alors que, découragé sans doute par la ruine de leur commerce, il se souvint qu'il était propriétaire d'un grand domaine. Avec sa vieille mère et quelques serviteurs et amis, il s'enfonça dans le bois à l'arrière de Saint-Nicholas.

Il se fit colon lui-même pour fuir le conquérant. À quelle date? Nous ne saurions l'affirmer de façon précise, mais déjà en 1772, il y eut à Saint-Gilles quelques colons qui l'ont suivi.

Ne pouvant accommoder ses colons, ces derniers l'obligent à construire un moulin à farine, en conformité de l'arrêt du conseil d'État du Roi, daté du 4 juin 1686, suivant jugement rendu par la Cour des plai-

doyers communs de Québec, rendu le 24 novembre 1772.

PREMIERS COLONS

Leurs noms ne nous sont pas connus de façon certaine, mais nous croyons que les colons français mentionnés dans le premier acte d'accord de 1792 concernant l'ouverture du premier chemin vers Saint-Nicholas devaient, pour quelques-uns du moins, être des compagnons de Louis Rageot.

Étienne Simonneau, Joseph Jalbert, Jérôme Delâge dit Larivière, Joseph Soucy, J.-B. Audet dit Lapointe, Pierre Matte, Pierre Gouin, François Desrosiers dit Boucher, Pierre Herlet ou Relet, Basile Lamothe, figurent dans les cahiers seigneuriaux comme premiers possesseurs des terres de Beurivage.

Le seigneur vécut avec sa vieille mère sur un lot de six arpents situé au nord-est de la Rivière, le dixième environ à partir des limites nord de la seigneurie. Lorsque la seigneurie sera vendue, les Beurivage se réserveront ce fief. Charles Beurivage le vendra en 1829 à monsieur le curé Michel Dufresne, pour 40 £. En 1839, ce dernier paiera encore rente pour ce terrain.

Depuis le début de la colonisation, il n'y a pas beaucoup de nouvelles concessions. Les titres sont régularisés et d'anciens résidents établissent leur fils. Nous trouvons quelques nouveaux noms : Wm. Mitcheler, en 1810 la veuve Yuson, Jean Paquet, Antoine Leblond.

Le 16 juillet 1776, le Sieur Louis de Beurivage (Louis-Étienne Rageot) épousa à Saint-Nicholas, Marguerite Mario dit Lafontaine, fille de Jérémie, dont il eut plusieurs enfants dont Charles, son héritier, époux de Marie-Marguerite, fille adoptive de Philippe Aubin.

La mère du seigneur décéda le 3 mars 1779 à l'âge de 86 ans. Ses fils étaient libres de disposer à leur gré de leur domaine. Depuis la conquête, plusieurs seigneurs canadiens avaient cru bon de vendre leurs domaines pour aller vivre en France.

Gilles-Joseph, le marin de LaRochelle, s'était hâté de réaliser en espè-

ces sonnantes, ses droits sur la moitié de la seigneurie. Aussi, après le décès de sa mère, accepta-t-il les offres du chirurgien Dénéchaud, procureur au chargé d'affaires d'un ancien officier de l'armée anglaise : Alexandre Fraser. C'est ainsi que le 18 septembre 1782 il crut faire un marché avantageux en échangeant la moitié d'une seigneurie de 250 milles carrés pour 250 £, soit environ 1 000 \$ (Greffe Panet 18 septembre 1782).

De son côté, Louis-Étienne Rageot devait 150 £ (600 \$) à ce même Dénéchaud et il était incapable de trouver cette somme.

Il se décida à transiger sa part d'héritage le 1^{er} octobre 1782 comme l'avait fait son frère, ne réservant que son fief de 6 arpents sur les bords de la rivière Beurivage.

C'est ainsi que ce beau domaine passa aux mains d'un seigneur anglais par des actes notariés passés en bonne et due forme.

Aujourd'hui, des Beurivage, descendants des seigneurs de Saint-Gilles, vivent à Saint-Nicholas.

Réf.: Registre des Intendants: No. 9, vol. 3, publié dans pièces et documents relatifs aux Titres Seigneuriaux, p. 200

Règl. et ord. des Intendants. Vol. 16, p. 85 – No. 9, vol. 3 (Titres Seigneuriaux, p. 200)

ALEXANDRE FRASER

Alexandre Fraser était né en Écosse vers 1729. Probablement celui mentionné comme le lieutenant Alex. Fraser jr, qui fut blessé à la bataille de Sainte-Foy en 1760. En 1763, quand son régiment fut démobilisé, il demeura au Canada. De 1763 jusqu'à 1782, il acheta plusieurs domaines. C'est en septembre et octobre 1782 qu'il fit l'acquisition des terres de la Seigneurie de Saint-Gilles, ce qui faisait de Fraser un grand propriétaire terrien dans Bellechasse et Lotbinière.

Résidant à Québec, il s'était aménagé un pied à terre à Saint-Gilles pour surveiller le développement de ce domaine.

Vers 1765, il épousa Jane, fille de



John McCord, qui décéda deux ans après en lui laissant deux filles : Margaret et Jane.

Toutefois, certains ouvrages rapportent que Fraser avait aussi un fils qui mourut accidentellement d'une fracture du crâne en effectuant des travaux au manoir seigneurial de Saint-Gilles. (Voir Saint-Sylvestre se raconte 1828-1978 et le livre du centenaire de Saint-Patrice-de-Beaurivage).

Fraser offrit ses services durant la guerre de l'Indépendance américaine. On le nomma capitaine, mais ses services furent de courte durée. Une lettre au commandant en chef datée de mai 1779 mentionne qu'il est malade et que son âge l'empêche de faire son service.

En 1783, après la guerre, le seigneur de Saint-Gilles s'intéressa au sort des vétérans de l'armée auxiliaire allemande, restés au Canada au nombre d'environ 1 200. Plusieurs désiraient s'installer sur des terres. Il fit les premières concessions des terres dans Saint-Gilles à une quinzaine d'entre eux. Il a préparé lui-même la liste suivante, dont son notaire, François Dominique Rousseau, prépara les titres de concession : Jean Loder (Leders), Jean Kasman, Georges Rouche (Rust), Georges Ahdenstel, Martin Braunn, Christophe Hessler, Henry Kremer, Philippe Gehrhart, Conrat Bohdenbinder, Wilhelm Hartmann, Adam Robenheimer, Georges Leder, Jacob Telle, Conrat Bayer et Antoine Knapp.

Dix ans plus tard, lors de l'ouverture du premier chemin, d'autres sont mentionnés alors que l'on ne trouve pas trace de tous les premiers arrivés.

Les nouveaux colons devaient faire un arpent de terre en profondeur sur toute la largeur du lot concédé chaque année, et payer une rente de 3 livres tournois par arpent de front et 3 sols de cens. C'est ce groupe qui forma la colonie allemande de Saint-Gilles. Plusieurs épousèrent à Saint-Nicholas des filles de la paroisse.

Ainsi, Adam Hoffmann épouse Josephthe Lemelin, Philippe Gehrhart – Madeleine Lapointe, Jean-Thomas

Aernerd – Madeleine Gagnon, Henri Bernhardt – Elizabeth Couette, Jean Wagner – Louise Paul-Michel, veuve probable de Balthasar Koch, Luke Brown, anglais catholique – Louise Couette, Christophe Bayer – Madeleine Gendron ou Gendreau, Adam Robenheimer – Clothilde Paquet. D'autres avaient amené ou fait venir leurs épouses de leur pays d'origine. Christophe Hessler – Lisette Croustine, Antoine Knapp – Madeleine Hessler, Georges Loder (Lettre) – Eva Lorina Munger (Sabina?).

Alexandre Fraser se faisant vieux, fit don de la Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage à son petit-fils Walter Davidson (Greffe J. Papineau, 25 juin 1791). L'héritier avait dix mois, fils de Jane Fraser, épouse de Arthur Davidson, avocat puis juge à Montréal. Le père du jeune héritier fut chargé de faire valoir l'héritage de son fils. Dès 1791, il fit construire un moulin à farine par Antoine Fréchette de Saint-Nicholas.

Alexandre Fraser vécut huit années après avoir fait ce don. Il décéda à Saint-Gervais le 19 avril 1799 et fut inhumé à Québec.

La donation de la seigneurie par Alexandre Fraser à Walter Davidson devant Th. Papinault et R. Gauthier Notaires Publics fut consignée dans les Registres de la Cour du Banc du Roi à Québec, le 18 juillet 1791.

Biblio. : Hist. Seign. de Lauzon T. 3 et 5

Bull. des Recherches His. juin 1937

Hist. de Beaumont: G. Roy

Abbé I. Caron B.R.H. mai 1933

LA ROUTE DE SAINT-GILLES À SAINT-NICOLAS

Au cours de cette même année 1791, Jean Renaud, voyer du district de Québec, écrivit au capitaine Herlet de Saint-Gilles, la missive suivante :

« Le Capitaine Demers et plusieurs habitants de St-Gilles sont venus me trouver au sujet de la route depuis le bord de l'eau à St-Gilles à prendre chez René Simoneau et Bergeron, une ligne parallèle jusqu'au Bras et de là jusqu'au dernier habitant de St-Gilles. Il paraît qu'il se trouve près de cinq

lieues de chemin à faire de quinze pieds de large. Votre nouveau seigneur, M. Davidson, est disposé à faire à ses frais partie de ce chemin; il s'agit de savoir actuellement quelle partie vos habitants voudraient faire à leurs frais.

Pour ce sujet, vous les ferez assembler pour qu'ils déclarent leurs prétentions. Je dois vous prévenir, cependant, que s'ils ne veulent faire qu'une bagatelle, cela dégoûtera le seigneur de se mettre en frais. »

Les habitants de Saint-Gilles se réunirent donc devant Alexandre Dumas, notaire, le 22 septembre 1791, et prirent l'engagement de faire chacun leur part de la route projetée, pourvu que les travaux commencent au printemps 1792.

Les signataires de cet accord étaient : Pierre Herlet, capitaine de milice, Lucke Brown, Jean-Baptiste Audet dit Lapointe, François Boucher, Henry Bernard, Jérôme Delage dit Larivière, Pierre Gouin, Thomas Crosby, George Letter, sergent Antoine Grindler, Christophe Tharsler, Philippe Gérard, Henry Pandorffe, Guillaume Howman, Jean Vaquer, Abraham Raubenheimer, Christophe Bayer, Antoine Knapp, Desrosiers dit Boucher et Frédéric Grundler.

Le seigneur de Lauzon, Henry Caldwell, autorisa Davidson à visiter ses terres et à choisir les meilleurs terrains pour le tracé du chemin. Il fit don des terrains nécessaires au chemin et permit à Davidson de prendre le bois requis pour la construction des ponts à la condition qu'il n'ait pas d'autre forme de contribution à fournir pour l'entreprise.

WALTER DAVIDSON

Le juge Arthur Davidson meurt en 1807. Walter Davidson, héritier d'Alexandre Fraser, est un homme actif qui prend en main l'avancement de Saint-Gilles. En 1817, il est un des commissaires élus pour voir aux communications intérieures du comté de Dorchester dont une partie de la seigneurie fait probablement partie. Il inspecte chemins, routes et ponts et

il fait rapport à l'Assemblée Provinciale le 26 janvier 1818.

En 1819, il se porte acquéreur de la terre de Jérôme Délage acquise par lui en 1777 d'Étienne Simonneau qui l'avait eue du seigneur Rageot (Grefte Berthelot d'Artigny). Cette terre est située à la sortie sud du village de Saint-Gilles et fut pendant de nombreuses années la propriété de monsieur Jos. Doherty.

Walter Davidson y fait construire un manoir sur le magnifique terrain qu'ombragent des pins majestueux. Le jeune seigneur y passe l'été. Il avait épousé une fille d'Écosse dont le nom nous est inconnu (probablement Anne Bernie).

Au printemps de 1825, il fait une chute qui cause un traumatisme crânien; il meurt quelques mois plus tard à Glasgow.

Nous croyons qu'il n'a pas eu d'enfant.

En vertu de la clause de substitution, insérée dans l'acte de donation, la mort de Walter Davidson (à 35 ans) fit passer la Seigneurie Saint-Gilles de Beaurivage en la possession de ses deux sœurs, Jane et Eliza. Jane avait épousé David Ross en 1803 et Eliza, Robert McKay, avocat de Montréal.

David Ross acquiert très tôt la part de son beau-frère, Robert McKay, et succède ainsi à Walter Davidson.

David Ross et Jane Davidson, sœur de Walter, eurent dix enfants et l'aîné, Arthur, hérita de la seigneurie à la mort de son père en 1837.

Nous savons peu de choses des activités du seigneur à cette époque.

Arthur Ross épousa Elisabeth Webster en 1840 dont il eut cinq enfants.

Eliza Jane: 1841-1915

Arthur-Davidson: 1842-1894

Isabelle-Ann: 1844-1884

Georges: 1845-1892

Emily: 1850-1929 (Mrs. Crawford)

(Mrs. W.S. Wallace juin 37)

La tradition rapporte que c'est Arthur Ross qui érigea le manoir de Saint-Patrice vers 1845, après l'incendie du manoir de Saint-Gilles vers 1842. Encore en 1842, des contrats de terre indiquent qu'ils sont faits au



Arthur-Cecil Ross, décédé le 9 avril 1918 à la suite de blessures subies à Amiens, France, lors de la Première Guerre Mondiale

manoir de Saint-Gilles.

L'épouse d'Arthur Ross, qui tenait un journal des occupations journalières, nous renseigne sur la vie qu'ils menaient à Saint-Gilles. Arthur Ross exploite les moulins à scie de Saint-Patrice et Saint-Gilles. Il mourut en 1871 laissant la seigneurie à son fils Arthur-Davidson. En 1887, il épousa Mary Simpson Ross (1861-1944) de plusieurs années plus jeune que lui. De ce mariage naissent trois enfants:

Arthur-Cecil: 1890-1918



Le colonel W. A. Lewis et son épouse, Dorothy Ross

Dorothy: épouse du colonel W.A. Lewis de Québec

Georgina: épouse de A. Carlyle Roy de Montréal

Lors de la formation du premier conseil municipal de Saint-Patrice, le seigneur Ross est choisi comme premier maire. En 1882, il est candidat à l'élection générale du fédéral contre C.I. Rinfret. Il n'est battu que par 213 voix.

Lors de la construction de l'église de Saint-Gilles, en 1882, M. Ross permet que l'on coupe sur ses limites plusieurs pièces de bois.

Il laissa un bon souvenir lorsqu'il décéda le 21 décembre 1894 et il fut inhumé à Montréal. Ses enfants étaient mineurs et ce fut sa veuve qui géra le domaine avec l'aide de M. Isaïe Demers puis de M. George O'Hurley. Elle y apporta tous ses soins dévoués et intelligents jusqu'à ce que son fils Cecil commence lui-même à s'initier à l'administration. Mais la guerre de 1914 vint déranger les plans de la seigneuresse. Volontaire au mois d'août 1914, Cecil meurt le 9 avril 1918 à la suite de blessures reçues à Amiens. Il fut décoré de la Croix militaire avec ruban.

Madame Ross reprend la gérance des affaires seigneuriales. Vers 1925, elle confie à son gendre, monsieur C. Roy, l'administration et l'exploitation de son domaine forestier. Celui-ci s'occupe de façon discutée de la coupe systématique du bois du domaine qui n'apporta pas les revenus espérés.

Un moulin à scie installé en plein bois et des opérations forestières peu habiles s'avèrent un échec. M^{me} Ross reprit donc la gestion de la seigneurie avec l'aide de monsieur Raymond O'Hurley.

Elle meurt le 15 mars 1944 et la seigneurie échoit en héritage à sa fille Dorothy, épouse du colonel W.A. Lewis.

Après le décès de madame Ross, les héritiers, ennuyés par le fisc, vendent le domaine et les constructions du manoir à monsieur Philippe Therrien de Saint-Patrice.



Monsieur Lewis, qui a conservé le domaine forestier, construit en 1946, un pied à terre et une tour de guet à environ un mille au sud du village de Saint-Gilles. Son fils Arthur Henry vend le domaine forestier à Anglo Canadian Pulp & Papers Mills Ltd. (Les Papeteries Reed Ltée). Par la suite, ce domaine devint successivement la propriété de la compagnie Daishowa et de Papeterie Stadacona (Enron).

LE CHEMIN CRAIG

Au temps de Davidson, un des principaux événements qui allaient transformer la vie des habitants de la Seigneurie de Saint-Gilles fut l'ouverture du chemin Craig. Cette route célèbre fut construite par le gouverneur du Bas-Canada James Henry Craig, non pas pour faciliter l'établissement des colons aux environs de Québec mais, comme il l'écrivait lui-même à son secrétaire Ryland, pour atteindre facilement les colons des Cantons de l'Est et leur montrer qu'ils appartenaient au pays et qu'ils devaient prendre part à son développement.

Un deuxième motif d'ordre pratique est que ce chemin permettait aux citoyens de Québec de s'approvisionner plus facilement en denrées alimentaires, les rendant indépendants des habitants de la Pointe Lévy qui accaparaient les produits de la rive Sud et tenaient ensuite la dragée haute aux acheteurs de Québec.

Commencé au cours de l'été 1810, le chemin est terminé le 1^{er} novembre de la même année. Le major Robinson et 400 militaires ont fait une rapide besogne. Ces soldats, appartenant aux différents régiments de la Garnison de Québec, abattent les arbres, creusent des fossés, construisent des ponts, assèchent des marais, bref en font une route carrossable propre au passage de la diligence.

La Gazette de Québec du 17 novembre 1810 en parle d'une façon élogieuse. « Un chemin de 75 milles a été coupé à travers la forêt vierge et assure une bonne communication en voiture de Québec à Shipton. Il a généralement

15 pieds de largeur, débarrassé de toutes souches et autres embarras, lié et embelli par 120 ponts de diverses grandeurs, dont 24 traversent de grands ruisseaux et celui qui est bâti sur une branche de la rivière Bécancour, nommé pont de Craig, est fort bien fait. »

Le chemin terminé, il ne reste qu'à organiser un service de transport. Une diligence entre Québec et Boston fut établie par Josiah Stiles dès le 14 janvier 1811. Le départ s'effectuait de Québec le lundi pour arriver à Boston le samedi suivant, soit six jours.

Voici l'itinéraire des diligences alors proposé: « Le lundi, elles iront de Québec en passant par Saint-Nicolas, Saint-Gilles, Leeds jusque chez M. Brown, dans le canton d'Ireland où l'on couchera. Mardi, elles se rendront chez M. Milton, à la rivière Saint-François, en passant par Chester, Tingwick et Shipton. Le mercredi, elles continueront par Brompton, Orford, Ascot, Compton, Hatley, Barnston, Stanstead, jusque chez M. Salesbury, à la ligne 45 degrés Stanstead. Le jeudi, elles poursuivront leur route par Derby, Salem, Brownington, Barton, Sheffield, Linden, St. Johnbury, Barnet, Rygate, Newbury, jusqu'à Haverhill, où les voyageurs feront raccordement avec les diligences qui vont à Boston et aux autres endroits des États-Unis. »

Aux dires du géographe Bouchette, ce voyage n'a rien de reposant. Des retards imprévus causés par les tempêtes et le dégel modifient souvent l'itinéraire annoncé par la Gazette. Ce service de diligence manque de relais et d'hôtels convenables. Sur un parcours de plus de 60 milles, entre la rivière Beauvillage et Shipton, il n'a pas été prévu d'accommodations pour les voyageurs. L'auberge Palmer, au pont de Craig, ne fut pas longtemps ouverte. Quatre années plus tard, Bouchette déclare que le chemin Craig est obstrué par les arbres et autres obstacles qui le rendent impraticable.

En 1817, des pétitionnaires de Québec réclament un meilleur entretien du chemin pour maintenir le com-

merce avec la région des Cantons de l'est. Le gouverneur accepte en 1818 les améliorations demandées.

L'ouverture du chemin Craig accéléra de façon notable les progrès de la colonisation dans Saint-Gilles. Parmi les nouveaux colons, mention doit être faite d'Augustin Demers et de Germain Montminy, les ancêtres de deux importantes familles de Saint-Gilles.

L'ABOLITION DE LA TENURE SEIGNEURIALE

L'Acte de l'Abolition de la tenure seigneuriale au Canada fut passé par le Ministre McNab Morin en 1854. Il permettait aux habitants de se libérer en payant au seigneur le capital que représentaient leurs terres.

Ils pouvaient aussi verser à perpétuité une rente annuelle fixée à 6 % du capital. Un bon nombre de tenanciers adoptèrent ce dernier mode de règlement car ils ne possédaient pas les moyens voulus pour affranchir leurs biens et assurer les frais de la quittance.

Voici en quoi consistait la tenure seigneuriale. C'était divers droits que le censitaire devait au seigneur qui lui avait concédé un lot. Les principaux étaient:

1. Le droit de cens et rentes, redevances annuelles du censitaire envers le seigneur, lesquelles étaient peu élevées.

2. En droits de lods et ventes, qui obligeaient le vendeur à remettre au seigneur le $\frac{1}{2}$ du prix de vente à chaque mutation de propriété.

3. En droit de banalité, obligeant le censitaire à faire moudre son grain au moulin banal et d'en donner le $\frac{1}{3}$ au meunier seigneurial.

4. En droit de retrait, par lequel le seigneur pouvait à volonté reprendre sa propriété en payant la valeur.

De tous ces droits, c'était le second qui était le plus onéreux. Ce ne fut cependant qu'en 1859 que l'abolition de la tenure seigneuriale fut résolue, après que les préposés à l'estimation de la valeur foncière, eurent terminé leurs rapports. Le gouvernement versa aux seigneurs canadiens la jolie

somme de 10000000 \$ en indemnité.

La Seigneurie de Saint-Gilles de Beaurivage fut évaluée par le commissaire S. Lelièvre qui fit rapport le 9 décembre 1859. Évaluation : 100412,83 \$.

En 1935, la Loi abolissant les rentes seigneuriales établissait le principe du rachat automatique des

rentes par l'entremise d'un syndicat de rachat au moyen d'une taxe municipale égale à la somme capitalisée de la rente constituée.

En 1937, le gouvernement nomma des officiers spéciaux « pour établir avec exactitude et équité, le capital requis pour le rachat des rentes substituées aux droits seigneuriaux ou la

valeur réelle de ces droits. »

En 1940, était adoptée la Loi Bouchard par laquelle le gouvernement pouvait nommer un Commissaire qui homologuerait les Terriers, à défaut des conseils municipaux.

(C.F. L'Oil, vol. 2, no. 3 et H. Can. Desrosiers).

Le cadastre

Le cadastre est un ensemble de documents composé généralement de plans et de descriptions de terrains dans une région administrative permettant d'identifier de façon précise les immeubles de cette région.

Le cadastre officiel pour la paroisse de Saint-Gilles fut préparé par F. Pagé, arpenteur, en date du 15 juillet 1878. Il fut mis en vigueur dans la division d'enregistrement de Lotbinière le 25 août 1879. Depuis cette date, toutes les transactions, ventes, donations et obligations affectant un immeuble sont soigneusement consignées lot par lot. Lors de la confection de ce cadastre, en 1878, les noms de tous les propriétaires des lots ont été inscrits en marge de la description du lot. Ce cadastre nous donne donc un fidèle portrait des propriétaires qui occupaient le territoire de la paroisse de Saint-Gilles en 1878. Suivent ci-après, concession par concession, les numéros de lots du cadastre de Saint-Gilles ainsi que le nom de leur propriétaire, tel qu'il est orthographié en marge de chaque lot.

Gore

- 1 Jean Croteau
- 2 Charles Têtu
- 3 Jean Croteau
- 4 Jean Croteau
- 5 R.M.E.S.J. Hart
- 6 Thomas Têtu
- 7 Nazaire Dionne
- 8 Jean Croteau
- 9 Augustin Dumont
- 10 Louis Vermette
- 11 Nicolas Bergeron

- 12 Stanislas Bergeron
- 13 Eusèbe Têtu
- 14 Nazaire Têtu

Commencement est

- 15 Nazaire Têtu
- 16 David Roe
- 17 A. D. Ross
- 18 Peter Reynold
- 19 Peter Reynold
- 20 Peter Reynold
- 21 Joseph Bélanger
- 22 Guillaume Bérubé
- 23 A. D. Ross
- 24 A. D. Ross
- 25 Isaïe Douville
- 26 Jean Turgeon
- 27 Narcisse Turgeon
- 28 Urbain Roy
- 29 A. D. Ross
- 30 Xavier Dussault
- 31 Jules Gagné
- 32 Laurent Couture

Judée

- 33 Charles Couture
- 34 Napoléon L'Hébreux
- 35 Jean Guay
- 36 Cyrille Gagné
- 37 Gabriel Boutin
- 38 Joseph Coulombe
- 39 Jules Parant
- 40 Dame Veuve Edward Daly
- 41 Hugh Goreman
- 42 Louis Joly
- 43 Pierre Turgeon
- 44 Municipalité scolaire
- 45 Gédéon Vermette
- 46 Hugh Goreman
- 47 Hugh Goreman

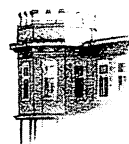
- 48 Louis Gravel
- 49 Louis Labonté
- 50 Daniel Shallow
- 51 James Boyle Senior
- 52 Patrick Foy
- 53 Philibert Lemieux
- 54 Félix Boyle
- 55 William Daly
- 56 James Boyle

Galilée

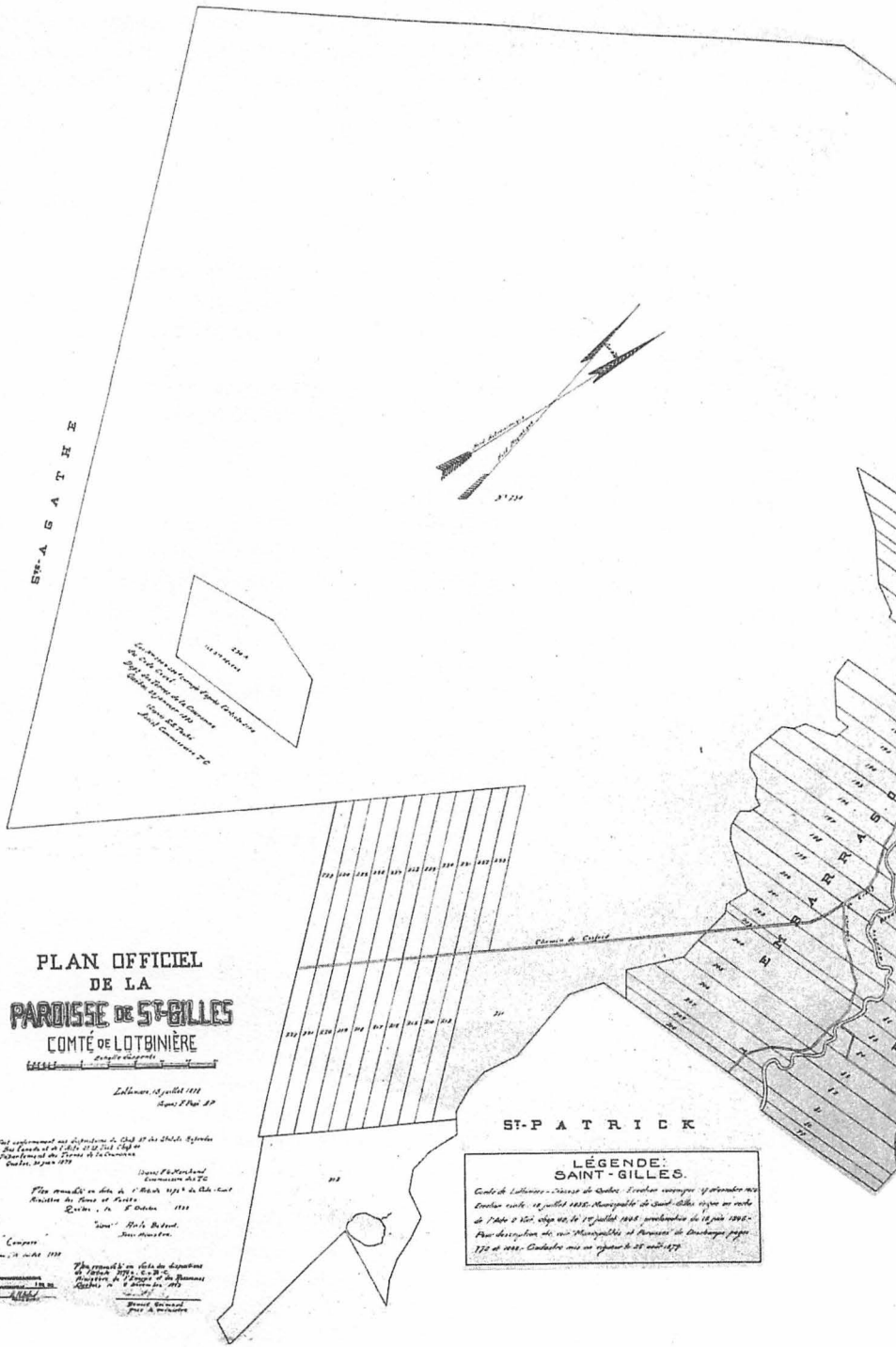
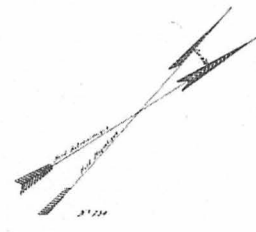
- 57 Jean Turgeon
- 58 Jean Turgeon
- 59 William Daly
- 60 James Boyle Senior
- 61 Patrick Daly
- 62 Peter Shallow
- 63 Peter Shallow
- 64 Veuve William Boyle
- 65 Daniel Shallow
- 66 John Buchanan
- 67 John Buchanan
- 68 William Cox
- 69 John Boyle
- 70 Joseph Dase
- 71 John Dase
- 72 John Dase
- 73 Denis Boyle
- 74 Denis Boyle
- 75 Edward Boyle
- 76 John Boyle
- 77 Edward Boyle
- 78 A. D. Ross

Embarras est

- 79 Robert Crain
- 80 Louis Delâge
- 81 Jean Delâge
- 82 Veuve Augustin Delâge
- 83 Louis Falardeau



S T R A T H E



**PLAN OFFICIEL
DE LA
PAROISSE DE SAINT-GILLES
COMTE DE LOTBINIERE**



Échelle: 1/25000
Après F.P. 27

Publ. conformément aux dispositions de l'art. 27 de la Charte Relative
à la Paroisse et de l'art. 27 de la Loi sur l'Administration
du Territoire des Terres de la Colonie
Québec, le 25 mai 1855

Le plan a été dressé par le
Général de la Paroisse et de la Côte
Rue de St-Patrick 1855

Comp. St-Gilles
Dressé par le
Général de la Paroisse et de la Côte
Rue de St-Patrick 1855

Le plan a été dressé par le
Général de la Paroisse et de la Côte
Rue de St-Patrick 1855

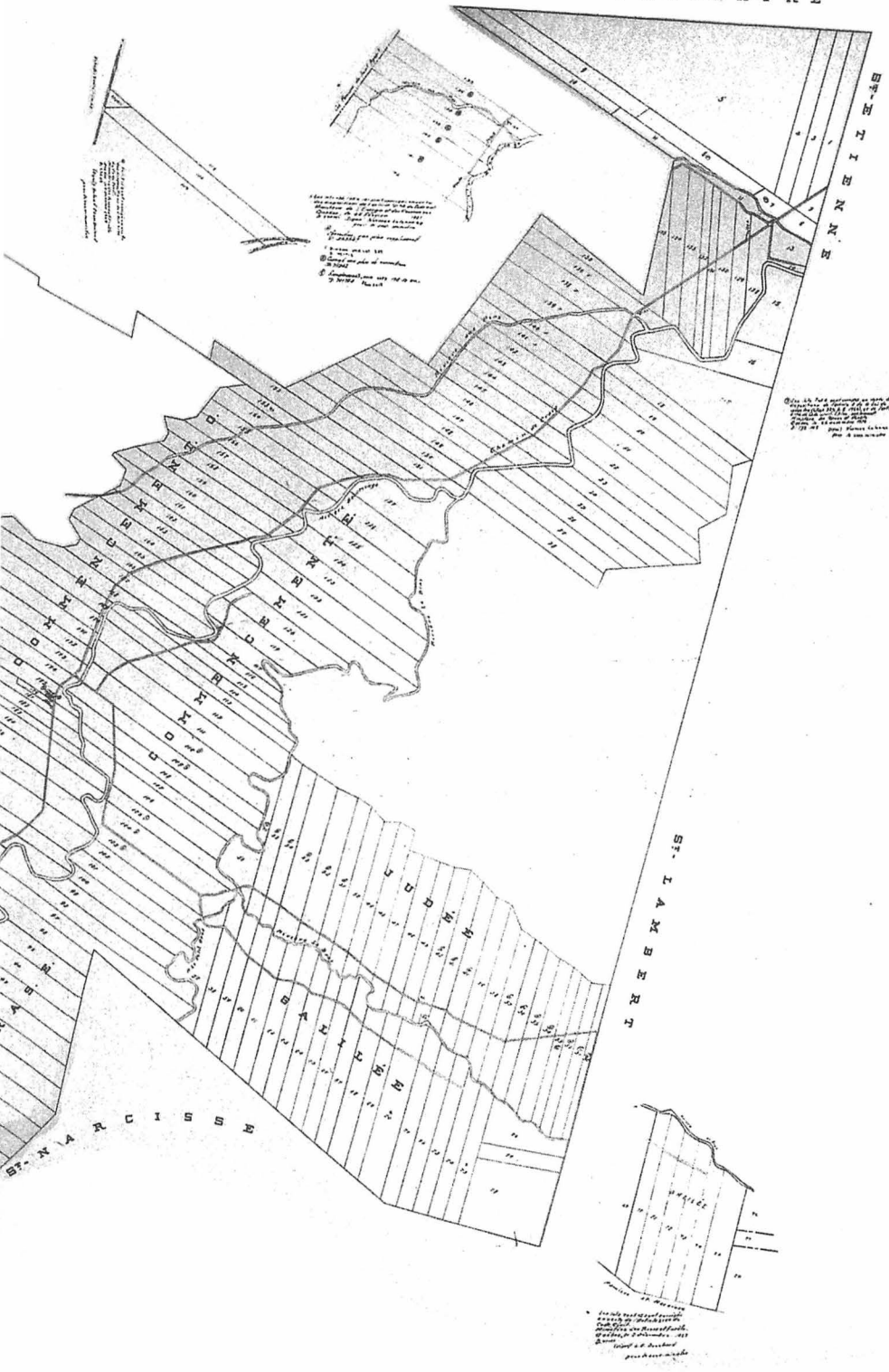
Comp. St-Gilles
Dressé par le
Général de la Paroisse et de la Côte
Rue de St-Patrick 1855

ST-PATRICK

LEGENDE: SAINT-GILLES

Cette légende a été dressée le 25 mai 1855. Elle indique les
parcelles de terre qui ont été achetées par le gouvernement
le 25 mai 1855. Elle indique également les parcelles de terre
qui ont été achetées par le gouvernement le 25 mai 1855.
Pour plus de détails, voir le Manuel de la Paroisse de
Saint-Gilles, pages 120 et 121. Cette légende a été dressée
le 25 mai 1855.

RE-A P O R T I N A I R E



84	Amable Côté	134	Jean-Baptiste Dionne	189	John Smith
85	James Haslett	135	Joseph Gamache	190	John Smith
86	James Haslett	136	Honoré Gourdeau	191	John Smith
87	Thomas Reed	137	Municipalité scolaire	192	James Lefebvre
88	Thomas Reed	138	Magloire Brochu	193	Francis O'Donnell
89	Robert Mason	139	Louis Béland	194	James Lefebvre
90	A. D. Ross	140	Louis Béland, jeune	195	James Lefebvre
91	A. D. Ross	141	Peter Reynold	196	Robert Crain
92	James Lefebvre	142	Jean-Baptiste Béland	197	Robert Crain
93	Donald Fraser	143	Joseph Bélanger	198	Robert Crain
94	Jean-Baptiste Hamel	144	Joseph Bélanger	199	Robert Crain
95	Théodule Montminy	145	Anselme Lagacé	200	James Lefebvre
96	John Smith	146	Anselme Lagacé	201	Louis Lépine
97	James Smith	147	Anselme Lagacé	202	George Forster
Commencement est					
98	Firmin Guay	148	John Bail	203	Mme John Lautell
99	Gabriel Boutin	149	Magloire Wagner	204	James Chadwick
100	Francis O'Donnell	150	Joseph Déry	205	Jean Delâge
101	Pierre-Joseph Petit	151	John Bail	206	Jacques Rhéaume
102	Jean Tailleur	152	Jean-Baptiste Demers	207	Louis Delâge
103	Jean Dubosse	153	Jean-Baptiste Demers	208	Municipalité scolaire
104	Joseph Hamel	154	Jean-Baptiste Demers	209	James Lefebvre
105	Onésime Poilvert	155	Augustin Demers	210	Demoiselle Julie Pâquet
106	David Tessier dit Laplante	156	Augustin Demers	211	A. D. Ross
107	Thomas Jolicoeur	157	Michael Fitzpatrick	212	A. D. Ross
108	Joseph Guay	158	James Boyle	213	A. D. Ross
109	Joachim Guay	159	Augustin Demers	214	A. D. Ross
110	François Bégin	160	Augustin Demers	215	A. D. Ross
111	Raphaël Flamand	161	Rémi Béland	216	A. D. Ross
112	Urbain Roy	162	Dougall Semple	217	A. D. Ross
113	Alexis Montminy, père	163	Dougall Semple	218	A. D. Ross
114	Alexis Montminy, père	164	Syfroid Lafleur, père	219	Louis Falardeau
115	Jean Montminy	165	Syfroid Lafleur, père	220	A. D. Ross
116	Julien Montminy	166	Augustin Montminy	221	Patrick Cassidy
117	Elzéar Montminy	167	Thomas Cox	222	Patrick Cassidy
118	Calixte Laroche	168	Alexis Montminy	223	A. D. Ross
119	François Montminy	169	François Montminy	224	A. D. Ross
120	Thomas Jolicoeur	170	Ildebert Lafleur	225	A. D. Ross
121	Joseph Montminy	171	Napoléon Lafleur	226	A. D. Ross
122	Joseph Guay	172	Joseph Guay	227	A. D. Ross
123	Édouard Flammand	173	Joseph Guay	228	A. D. Ross
124	A. D. Ross	174	Veuve Cécile Doherty	229	A. D. Ross
125	Louis Bilodeau	175	Michel Parent	230	Vve Adolphe Gagné
126	Jean-Baptiste Demers	176	Alexis Montminy	231	Adolphe Gagné
127	Michel St-Pierre	177	Godefroy Rhéaume	232	France Boivin
Commencement ouest					
128	David Roe	178	Fabrique St-Gilles	233	France Boivin
129	Veuve Joseph Béland	179	Fabrique St-Gilles	234	A. D. Ross
129A	Pierre Gagné	180	Municipalité scolaire	234A	Louis-Octave Ratté
130	John McKone	181	John Ramsay	Le grand lot 29, appartenant à A. D. Ross en 1878, fut subdivisé en lots le 2 janvier 1924. Voici les noms des propriétaires des subdivisions à cette date.	
131	Josué Dechêne	182	Veuve Alvina Ramsay		
132	Joseph Turgeon	183	Georges Côté		
133	Louis Béland, père	184	Georges Côté		
		185	Georges Côté		
		186	William Spear		
		187	Charles Têtu		
		188	Francis O'Donnell		

Rang Ste-Anne nord

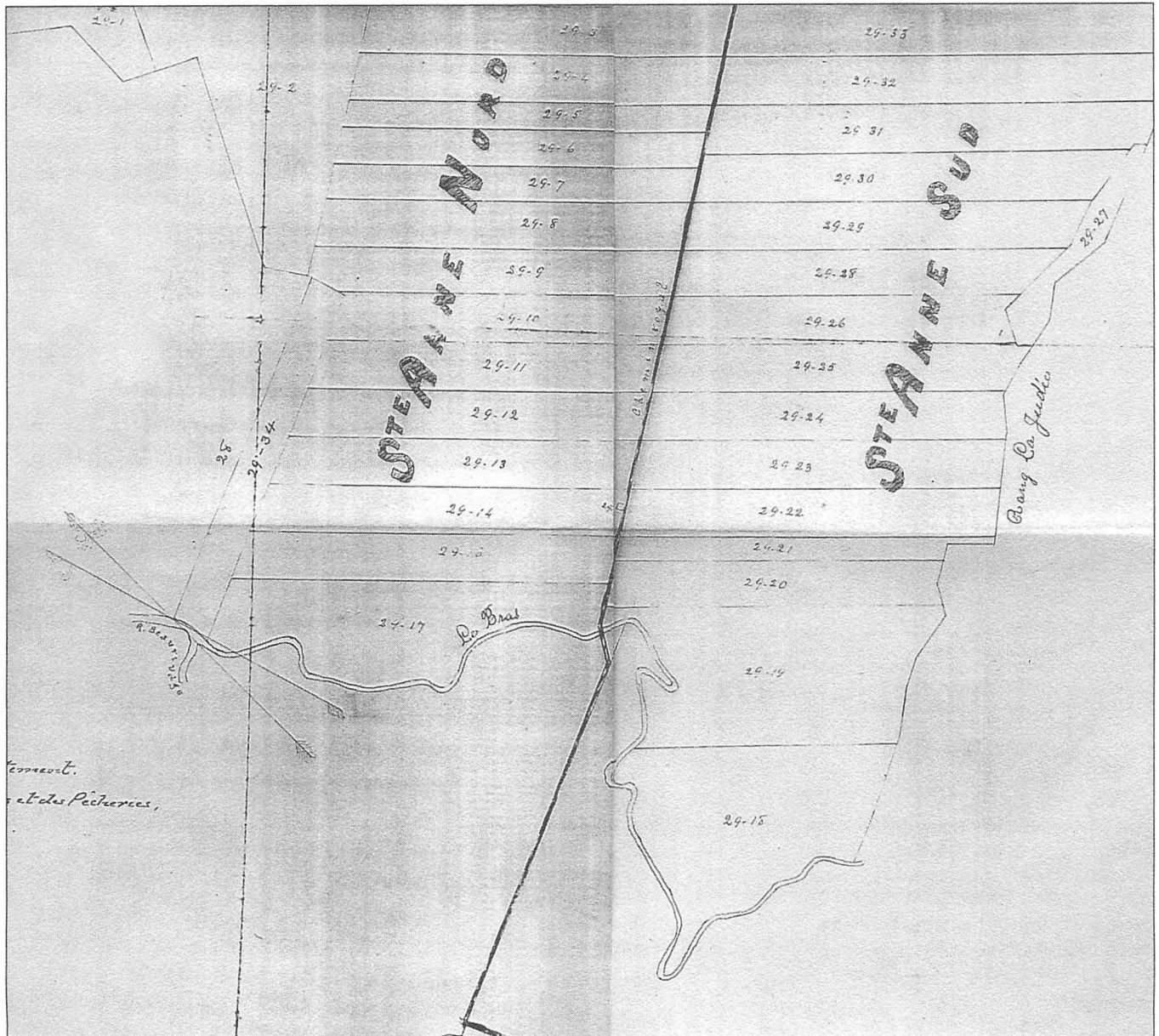
- 29-1 Théophile Bilodeau
- 29-2 Georges Lemieux
- 29-3 Corporation de St-Gilles
- 29-4 Corporation de St-Gilles
- 29-5 Johny Ramsay
- 29-6 Corporation de St-Gilles
- 29-7 Jean Labonté
- 29-8 William Flamand
- 29-9 Joseph Aubert
- 29-10 Joseph Bélanger
- 29-11 Hilaire Bélanger
- 29-12 Gilles Montminy

- 29-13 Joseph Fontaine
- 29-14 Alexis Bilodeau
- 29-15 École
- 29-16 Philius Bilodeau
- 29-17 Théophile Bilodeau
- 29-34 Dame S. A. Ross

- 29-23 Célestin Bilodeau
- 29-24 Philius Montminy
- 29-25 Philius Montminy
- 29-26 Jérémie Baron
- 29-27 Joseph Bilodeau
- 29-28 Jérémie Baron
- 29-29 William Flamand
- 29-30 Joseph Bilodeau
- 29-31 Théophile Bilodeau
- 29-32 Honoré Dussault
- 29-33 Honoré Dussault

Rang Ste-Anne sud

- 29-18 Onésime Bilodeau
- 29-19 Philius Bilodeau
- 29-20 Alexis Bilodeau
- 29-21 Honoré Parent
- 29-22 Honoré Parent





Enfin, quelques lots situés sur le côté sud du cadastre de Saint-Gilles font partie de la Municipalité de Saint-Gilles, même si ces lots sont situés sur le cadastre de la paroisse de Saint-Patrice (lots 306 à 327). Voici les noms de leur propriétaire lors du dépôt de ce cadastre.

306 Venant Drouin
307 Venant Drouin

308 Onézime Hamel
309 Julien Hamel
310 Nazaire Drouin
311 Nazaire Drouin
312 Antoine Hamel
313 Onézime Hamel
314A Julien Hamel
314B Antoine Hamel
315 James Lefebvre
316 Jean-Baptiste Gagné
317 Jean-Baptiste Gagné

318 Antoine Hamel
319 Antoine Hamel
320 Narcisse Drouin
321 Narcisse Drouin
322 Jean Drouin
323 Jean Drouin
324 Jean Drouin
325 Jean Drouin
326 Venant Drouin
327 Venant Drouin